

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

N° 291. — Juillet 1907.

AVIS

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 16 Juillet 1907.*
à deux heures et demie précises, à l'*Hôtel de Ville de Senlis.*

ORDRE DU JOUR :

- 1° Procès-verbal;
- 2° Les machines nouvelles applicables à l'agriculture ;
- 3° Les salaires ; organisation du travail dans la ferme ;
- 4° Les Sociétés de secours mutuels mixtes de patrons et d'ouvriers.

SENLIS

IMPRIMERIE E. DUFRESNE

4, Rue du Puits-Tiphaine, 4

1907

SOMMAIRE :

Procès-verbal de la séance du mardi 11 juin 1907.

Le Concours de Chambly.

Chronique de la *Société Agricole*.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. »»
Une demi-page.....	5 »»
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. DUFRESNE, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 12243

CB : 7198

SHAS



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 291. — Juillet 1907.

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 11 JUIN 1907

PRÉSIDENCE DE M. L. MARTIN, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Martin, Sagny, Devouge, Delaunay, Albert Moquet, Ferry, Duplessier, Lelièvre, Léon Fautrat.

La Société s'occupe du Concours de Chambly, et remercie tous les membres présents de l'activité et de l'intelligence avec lesquelles sont conduits les travaux de préparation.

Le Concours de Chambly s'annonce sous les auspices les plus favorables. Cette région du Thelle, si intéressante par la diversité de son sol, par sa population agricole si laborieuse, donnera un bel exemple de ce que peuvent réaliser la patience dans le labeur, la tradition dans les choses agricoles, et l'esprit de suite dans la tenue des champs. La Société décide de faire photographier les principaux animaux ayant reçu des primes au concours, et le Bulletin reproduira les épreuves.

Le Président de la Société propose d'établir avec les bineurs et moissonneurs belges un contrat de travail relatant les conditions fixées. Ce contrat permettrait de résoudre les difficultés qui se produisent si souvent entre les agriculteurs et leurs ouvriers.

Sont admis comme membres de la Société : MM. le comte de Maistre, propriétaire à Puisieux-le-Hautberger; Gustave Meunier, cultivateur à la ferme de Lamberval, à Neuilly-en-Thelle; Dupont, maire de Boran; Chartier-Duraincy, maire de Morangles; Gustave Martin, cultivateur à la ferme de Saint-Ouen, commune d'Étavigny, et Alexandre Méry, cultivateur à Boran.

Le Secrétaire,
LÉON FAUTRAT.

Le Président,
LÉON MARTIN.

LE CONCOURS DE CHAMBLY

La coquette petite ville de Chambly, qui, en temps ordinaire, sommeille avec tant de grâce dans la paix verte de ses feuillages et le murmure discret de ses eaux courantes, s'était parée, pour notre Concours, de guirlandes, de drapeaux, de fleurs, de banderoles et d'arcs de triomphe, et nous a ménagé l'accueil le plus cordial qui se puisse imaginer.

Je plains les cultivateurs qui, persuadés sans doute que Chambly n'est pas en France, effrayés par la longueur et les zigzags d'un voyage que le train spécial rendait très pratique, n'ont pas voulu se risquer à nous accompagner : ils auraient été ravis du coup d'œil, de la réception et du Concours lui-même, qui a parfaitement réussi, grâce à la bonne volonté de tous.

Le train du samedi avait amené un nombre relativement restreint de voyageurs, il y avait des commissions squelettes, presque invisibles à l'œil nu, mais on a paré par l'empressement et le dévouement aux nombreuses défections, et les opérations du jury se sont effectuées avec le plus grand soin et la rapidité que comporte ce genre de travaux, où chacun a plutôt deux mots à dire qu'un seul.

Sur le vaste quadrilatère de la place, si gracieuse avec ses rangées d'arbres soigneusement taillés, les nombreux instruments sont installés, grâce à la Municipalité, qui a dû faire des prodiges de célérité pour les transporter tous de la gare, où le personnel faisait défaut, jusqu'à leur emplacement particulier.

Le concours des conducteurs de voitures à deux et trois chevaux a réuni une assez forte quantité de partants. La double piste, établie sur le modèle de la piste de Trilport-Meaux, présentait des courbes traîtresses, et les quilles dont le parcours était jalonné semblaient douées d'un équilibre plus instable qu'il ne convient. Nous avons admiré, à côté de l'habileté des conducteurs, l'adresse de certains limoniers ; le cheval de devant, la plupart du temps, ne pouvait donner la mesure de ses moyens.

L'après-midi, outre le concours des bineuses et des faucheuses, nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt le steeple de trois bandes de moutons, qui se sont montrées assez récalcitrantes à franchir le fossé établi sur chaque branche du parcours.

Le dimanche, nous descendons en nombre imposant de notre train, et les différentes commissions se sont hâtées de faire leur besogne. Beaucoup de

isiteurs se sont dirigés vers le haras et le château du Prince Murat, d'où ils sont revenus enchantés.

La traditionnelle réception des autorités par M. Rouzé, entouré de son Conseil, a lieu vers onze heures ; dans le cortège, encadré par la Musique, les Pompiers et les Gymnastes, nous citerons MM. Cuvinot et Noël, sénateurs, Gaillard, député, le prince Murat, le comte de Ribes, M. Rivoiret, juge de paix, M. Quentier, de nombreux maires et personnalités du canton.

A trois heures et demie, la distribution des prix s'est ouverte. Sur l'estrade, aux côtés de M. Martin, président de la Société d'Agriculture, MM. Rouzé, maire de Chambly, Cuvinot et Noël, sénateurs, Gaillard, député, Halinbourg, conseiller général, Georges Audigier, ancien député, les Membres du Conseil municipal, le Bureau de la Société, et de nombreux agriculteurs venus de tous les points de l'arrondissement.

Après un morceau entraînant de l'excellente Musique de la ville, M. Martin ouvre la séance par un discours dans lequel il prêche, avec toute l'autorité d'une vie consacrée à l'agriculture et une expérience consommée, l'union des patrons et des ouvriers, l'entente cordiale. Mais la salle est comme une ruche en rumeur, un jour d'essaimage, et il est très difficile de suivre l'orateur dans le développement de sa thèse, qu'on aura le plaisir d'apprécier à loisir, plus loin.

C'est M. Frédéric Rommetin qui présente, en un rapport très étudié et très élégant, les observations et les remarques judicieuses de la Commission de Visite des fermes, et il adresse de vifs compliments à tous les vaillants qui, dans ce pays de culture morcelée, ont plus de difficultés et partant plus de mérite à bien faire. On applaudit les lauréats de la grande culture, M. Delacour père, M^{me} veuve Gourdin, M. Lheurin, M. Alex. Méry, M^{me} Mery ; il y a, si j'ai bonne mémoire, une salve plus nourrie, plus amicale, quand on nomme M. Lefèvre (Tiburce), lauréat de la petite culture, qui d'ailleurs s'est dépensé avec une fougue juvénile pour l'organisation de la fête. Après lui, nous citons encore M. et M^{me} Picard, M. et M^{me} Daubigny, M. et M^{me} Gérard.

M. Pierre Petit était rapporteur des Prix de Moralité. Il salue avec un grand bonheur d'expressions et une chaleureuse cordialité tous ces serviteurs fatigués, usés au service de la terre, et qui sont accueillis, à leur apparition sur l'estrade, par d'enthousiastes et retentissants bravos. Les prix d'honneur sont décernés à MM. Rudeaux, chez M. L. Moquet, 54 ans de service (rappel de prix) ; Desclercq, chez M. H. Picard, Neuilly-en-Thelle ; Vigneron, chez M. H. Moullé, Silly-le-Long ; Lemaire, chez M. P. Delaunay, Rully.

Dans son rapport du Concours scolaire, le Vice-Secrétaire rend justice au

dévouement des instituteurs et à leur science agricole, en même temps qu'aux connaissances techniques de leurs élèves, qu'il convient de féliciter particulièrement. M. Decugnière, instituteur à Chambly, obtient le premier prix, et c'est l'élève Salentin (Gabriel), de l'école de Neuilly-en-Thelle, qui prend la première place sur vingt-cinq candidats, avec presque le maximum des points.

A sept heures, on se réunit pour le banquet dans le préau des écoles ; autour de M. Martin et des Membres du Bureau, voici : M. Gaillard, député, M. le Maire et les Conseillers municipaux de Chambly, M. Rivoiret, juge de paix, M. Leroux, professeur d'agriculture de l'Oise, Agricola, les lauréats des prix de moralité, etc., etc., en tout cent cinquante convives, sous la clarté d'une installation électrique heureusement établie, mais boudeuse par instants. Et, vraiment, il a fallu toute la chaleur communicative des banquets — quelques-uns même affirment qu'elle a été insuffisante — pour sauver d'un fâcheux rhume bon nombre d'assistants que la fraîcheur du soir, librement répandue, et des brises surnoises circulant partout, impressionnaient fâcheusement.

Les toasts ont commencé avec le champagne, dont ils ont fait, sans peine aucune, oublier le mousseux pétilllement. M. Gaillard porte la santé de tous, et il évoque avec émotion le temps déjà lointain, près de trente ans, où il débutait dans la vie publique et prenait contact avec les membres de la Société, au concours de Boran. Après lui, M. Martin boit à Chambly et à son Maire si dévoué ; M. Paul Delaunay, à tous les lauréats ; M. Petit, aux prix de moralité ; Agricola fait acclamer une fois de plus M. de Cornois, retenu loin de nous par la fatigue, et demande l'union de tous ; M. Carillon célèbre le département de l'Oise en vers harmonieux ; enfin M. Rouzé dit un merci aimable à tous les invités.

Quand nous partons, vers dix heures, la ville s'illumine de tous côtés et s'emplit de chants, de bruits joyeux et de pittoresques défilés de promeneurs.

Jusqu'à la dernière minute, M. le Maire de Chambly se prodigue à tout et à tous. Il a été, pendant ces dures journées du Concours, l'âme de la petite ville, prévoyant, affable et souriant, infatigable. Qu'il en soit remercié ici, encore une fois, en toute sincérité, au nom de la Société d'Agriculture et de tous ceux qui ont admiré son inlassable activité et sont partis charmés de l'accueil si cordial qu'il leur a ménagé.

E. D.

Distribution des Récompenses.

Discours de M. Léon MARTIN,
Président de la Société d'Agriculture.

« Messieurs,

Je vous ai parlé, dans les réunions qui ont précédé celle-ci, des divers progrès réalisés par l'agriculture : labours profonds, engrais chimiques, machines perfectionnées ont procuré à notre pays une abondance de récoltes qui n'avait jamais été atteinte, et un bon marché des denrées nécessaires à la vie que nos pères n'ont pas connu malgré le bas prix de leur travail.

Ces progrès ne s'arrêteront pas là, et notre Concours, avec sa belle exposition d'animaux et de machines, en est la preuve. Il témoigne d'une belle ardeur au travail qui, je l'espère, ne se ralentira pas. Mais on parle beaucoup, dans les journaux surtout, des questions de main-d'œuvre, de salaires, de grève que la politique, les passions, les personnalités cherchent à aggraver en faisant supposer aux travailleurs que de tous ces progrès ils n'ont pas eu leur part, et qu'ils ne savent pas défendre leurs intérêts.

Rien n'est moins vrai cependant, et c'est une erreur de croire, ou plutôt de dire, car on ne le croit pas, que le patron impose le travail à l'ouvrier et le paie à sa fantaisie. Depuis plus de cent ans, l'ouvrier sait discuter le prix de son travail et en fixer les conditions.

J'en trouve la preuve dans de vieux livres de ferme qui datent de 1770. Chaque année, à la Saint-Jean, le 24 juin, les charretiers, par exemple, venaient discuter, chacun leur tour, le prix d'un nouvel engagement; les conditions étaient très diverses et adaptées aux besoins de chacun : paiement en blé, labours de terre, boissons, etc. La convention était inscrite sur le livre de ferme, tenu au jour le jour sous les yeux du charretier. Pour la moisson, pareille convention était faite et inscrite de même. C'était un véritable contrat de travail conclu entre les deux parties avec une entière liberté et une parfaite égalité, et, sauf de rares exceptions, chacune tenait à honneur de l'exécuter fidèlement. Cette loyauté faisait partie du patrimoine d'honneur du charretier ou du moissonneur et contribuait singulièrement à lui faire obtenir des conditions avantageuses. D'ailleurs, chacun traitait l'affaire en homme qui a son intérêt personnel à défendre, mais qui sait que son intérêt supérieur est de s'entendre avec son patron et de vivre en bonne intelligence avec lui.

Les salaires n'étaient pas élevés, à cette époque; il ont plus que doublé depuis. Cette augmentation progressive est le résultat des progrès de l'agriculture, et elle en suit exactement les développements.

Lorsque, par l'intelligence du cultivateur et par le travail assidu de l'ouvrier, la prospérité de l'agriculture augmente, l'argent disponible devient plus abondant et, comme il n'a de valeur que par le travail, la demande de la main-d'œuvre augmente, et avec elle le taux des salaires. Si, au contraire, les produits de la culture diminuent, l'argent est plus rare et manque même; quelquefois la demande de travail diminue, et son prix s'abaisse. La conséquence est inéluctable, et personne ne peut s'y soustraire.

Mais un nouveau système s'est introduit dans la discussion des salaires : on ne veut plus se soumettre à la loi de l'offre et de la demande. Pour forcer le patron à augmenter le prix du travail, on le menace brutalement dans ses intérêts, et on l'oblige souvent à sacrifier une partie de son avoir pour sauver le reste. Ce moyen, c'est la grève, c'est l'abandon du travail par tous, le même jour, et sans prévenir, dans l'espérance que les pertes que le cultivateur va subir le forceront à capituler.

Le moyen est injuste au suprême degré; il ne tient compte ni des engagements pris, ni des conventions faites, ni des usages ni des lois qui règlent la matière.

La loi dit que quiconque porte préjudice à autrui doit le réparer. Mais, dans la grève, c'est la force brutale qui remplace la loi; elle tend à ruiner le patron, en laissant ses animaux sans soins et ses terres sans culture; elle viole la liberté de l'ouvrier qui veut travailler et ne se soumet que par la crainte et par les coups.

Mais ce n'est pas tout. L'expérience prouve que les grèves les plus retentissantes, même avec un semblant de succès, ont conduit à des désastres : pertes de capitaux pour l'industrie, détresse effroyable des ouvriers, qui ont accumulé un stock de dettes qu'ils ne peuvent payer qu'au prix de longs efforts et des privations les plus grandes. Les capitaux perdus ne permettent pas de reprendre le travail avec le développement qu'il avait précédemment, et bon nombre d'ouvriers sont congédiés ou sont obligés de s'expatrier.

La liquidation des grèves est toujours désastreuse, lors même que la misère, mauvaise conseillère, n'y ajoute pas des crimes.

Mais elles seraient plus désastreuses encore si elles atteignaient l'agriculture.

La grève à l'époque de l'ensemencement d'une récolte, c'est la perte de la récolte tout entière.

Il en résulterait pour les ouvriers perte de salaires à l'époque de l'ensemencement, perte de salaires à la récolte; perte de salaires au moment des battages ou de la fabrication, perte pour l'année entière.

Il en résulterait pour le cultivateur une perte de capital qui ne lui permettrait pas de reprendre la culture l'année suivante, et pour les consommateurs une disette affreuse des denrées nécessaires à la vie.

Les grèves partielles et locales sont des plaies dont tout le monde souffre par répercussion et dont on peut guérir, mais si la grève était générale, comme on la préconise, si dans le mois d'octobre on ne semait pas de blé dans toute la France, ce serait, pour quelques semaines d'égarement, un désastre pour le pays tout entier, pour tous ses habitants la misère et la famine, et pour beaucoup la mort.

Mais, Messieurs, nous ne verrons pas les effets de ces fausses doctrines; le bon sens de nos populations rurales en fera justice. Je n'en veux pour preuve que les exploitations rurales que le rapport sur la prime d'honneur va vous faire connaître, que celles que j'ai visitées à Chambly ou aux environs; vous y trouverez le travail soutenu et intelligent, content et fier de lui-même, aussi bien chez les ouvriers que chez les cultivateurs; vous y trouverez des cultivateurs qui ont commencé par être ouvriers sans autre avoir que leur jeunesse et leur courage, et qui sont arrivés à posséder ce capital dont on se plaint et que tout le monde envie, et ceux-ci se comptent par centaines dans notre arrondissement.

Mais, me dira-t-on, ce n'est que le petit nombre qui puisse arriver à ce résultat. D'abord ce nombre augmente à mesure que la richesse du pays se développe, et, pour les autres, par une conséquence forcée, le prix du travail augmente également.

Ceux qui, dans un but quelconque, que je ne recherche pas, veulent former des syndicats dont l'action est la grève, pourraient amener la hausse des salaires, qu'ils préconisent, par un moyen bien simple, ce serait de prendre à leur compte une culture et d'y pratiquer cette hausse qu'ils veulent imposer aux autres. S'ils réussissaient, la démonstration serait péremptoire, et on les imiterait rapidement. Mais, cette hausse, elle se fait et elle se fera chaque jour, à condition qu'on ne l'entravera pas par de fausses manœuvres. Elle est le résultat forcé du développement de l'agriculture et de l'industrie, qui lui-même est le résultat de l'intelligence et de la science du cultivateur et de l'industriel, et du travail consciencieux de l'ouvrier. Si l'industrie est prospère, il lui faut construire de nouvelles usines, pour lesquelles il faudra de nouveaux ouvriers. Si l'agriculture est prospère, elle créera sur son

sol de nouvelles cultures qui demanderont un supplément de main-d'œuvre.

Ainsi, la prospérité est un élément nécessaire de la hausse des salaires, mais il y en a d'autres qui peuvent l'activer et la rendre plus rapide et plus élevée.

C'est d'abord l'entraînement et l'intelligence que l'ouvrier apporte à son travail. L'entraînement qui développe ses forces physiques, et l'intelligence qui applique judicieusement ses moyens d'actions, lui permettent d'en augmenter le rendement; il en obtient ainsi une rémunération plus élevée en même temps que le prix de revient diminue. C'est une condition nécessaire, car si, par une hausse factice, le prix de revient augmente, la consommation s'arrête, et avec elle le travail. Ce résultat est toujours atteint dans le travail à la tâche, qui se répand de plus en plus. Un bon ouvrier peut, dans une journée, exécuter une tâche double à un prix moindre qu'elle n'aurait coûté à la journée; il y gagne, et le bon marché augmente la consommation.

Mais un autre élément contribue également à la hausse des salaires : ce sont les machines. Avec elles, on a obtenu dans une large mesure le bon marché des denrées qu'elles ont contribué à fabriquer et, par suite, l'aisance générale. Mais elles contribuent également, quoi qu'on en dise, à l'amélioration des prix de la main-d'œuvre. L'expérience le prouve, et vous pouvez comparer le salaire d'un mécanicien de chemin de fer, qui conduit de nombreux wagons, et celui du cantonnier, qui traîne sa brouette; il augmente avec la puissance de la machine. Cela est si vrai et si bien compris en Amérique, par exemple, que l'ouvrier s'applique à perfectionner la machine qu'il conduit, sachant bien qu'en augmentant le rendement il augmentera sa rémunération; il devient ainsi un petit entrepreneur, et, s'il ne l'est pas, il doit le devenir, aussi bien en France qu'en Amérique.

En résumé, je dirai aux cultivateurs qu'ils ne doivent pas s'arrêter ni même se ralentir dans la voie du progrès; ils doivent s'appliquer à produire beaucoup et au prix le plus bas possible. Ils doivent, pour cela, augmenter la puissance de leurs attelages et de leurs machines, pour travailler plus vite et mieux, et pouvoir, sans y perdre, récompenser leurs collaborateurs.

Ceux-ci doivent s'intéresser à leur travail et chercher également à le rendre plus productif; la récompense de leurs efforts dépend absolument des succès de leur patron.

Et dans la discussion qui devra fixer les prix du travail, je fais un appel égal au bon sens, à l'intelligence des patrons et des ouvriers, et je leur dis : Vous êtes aussi libres et aussi égaux que vos pères l'étaient il y a cent ans;

vous savez aussi bien et même mieux défendre vos intérêts, votre instruction est plus développée.

Ne faites pas la grève; la grève, c'est la guerre, et, comme disait Napoléon, après la bataille chacun a son compte. Mais traitez cette affaire en hommes d'affaires. Imités les plus intelligents d'entre vous; ils savent obtenir de leur travail tout le profit que la situation comporte, et ils ne comptent pas sur leurs voisins.

De plus, dans l'état de civilisation auquel nous sommes arrivés, nous sommes tous solidaires; la spécialisation du travail a donné à chacun sa tâche, la vie de chacun de nous dépend du travail de son voisin. Le cultivateur, le meunier, le boulanger, l'épicier, le tisserand, etc., contribuent chacun pour leur part à nous faire vivre, et réciproquement nous leur livrons le produit de notre industrie. Abandonner sa part dans le travail commun, c'est briser le contrat social, c'est porter préjudice à la société tout entière, c'est amener des souffrances dont les plus pauvres pâtiront le plus.

Les cultivateurs ont, dans la production nationale, la tâche la plus importante : la vie de leurs concitoyens dépend d'eux; mais ils ont le cœur trop haut pour abandonner leur rang dans l'armée du travail et contribuer ainsi à la misère de leurs concitoyens et à la déchéance de la patrie; ils poursuivront avec la même ardeur les progrès qu'ils ont déjà accomplis, pour apporter à tous l'aisance et, avec l'aisance, la dignité de la vie ». (*Vifs applaudissements.*)

RAPPORT DE M. F. ROMMETIN,

au nom de la Commission de Visite des fermes.

« Mesdames, Messieurs,

La tâche de rapporteur, que m'a confiée la Commission de Visite des fermes, dans le canton de Neuilly-en-Thelle, est, on l'a souvent répété, des plus délicates. L'expérience consommée en agriculture, l'impartialité, la sûreté de jugement de mes collègues, sont autant de garanties pour vous de la justesse de leur choix parmi les concurrents aux différentes primes que nous avions à distribuer.

Cette partie du département de l'Oise, qui peut être considérée comme un écart de notre arrondissement, possédait, pour la plupart d'entre nous, l'attrait de l'inconnu; aussi, n'est-ce pas sans intérêt qu'elle en a été parcourue. Nous avons été aussi souvent frappés de la beauté des sites que de la diversité des cultures rencontrées sur ce sol, formé, en majeure partie, de limon crayeux et d'argile mélangée de silex.

Notre première visite fut pour les deux communes où, lors des deux précédents Concours, les membres de la Commission avaient distingué les exploitations les plus méritantes : au Mesnil-Saint-Denis, où, bien que nous ayons aperçu quelques bonnes récoltes, aucun cultivateur n'a accepté de se présenter, et où l'empressement à nous recevoir fut des moins engageants, et à Boran.

Là, avec une modestie que n'égalent que ses mérites, M. Lheurin, lauréat de la prime d'honneur du dernier Concours, nous a déclaré ne pas se mettre sur les rangs pour cette fois. Fort complaisamment, il nous guida dans la plaine et nous fit admirer ses betteraves, avancées pour l'époque, ses avoines vigoureuses et très propres et sa superbe récolte de blé, dont une pièce de Stand-Up a excité l'admiration de la Commission.

La faible partie du matériel et des animaux que nous avons entrevus, dans cette exploitation, témoigne des soins et du choix judicieux qu'applique à son ensemble M. Lheurin.

Les betteraves de M. Lejeune nous ont, également, semblé de très belle venue. Ce cultivateur, doublé d'un commerçant, cultive 140 hectares, vend ses pailles aux écuries d'entraînement de Chantilly, et achète de grandes quantités de fumier de tourbe, qu'il fait venir de Paris en gare de Boran.

Au centre du village se trouve la propriété de M. Méry (Alexandre), qui, avec l'aide de son fils, cultive 75 hectares, dont 25 en blé, 25 en avoine, 12 en betteraves sucrières, 1.50 en fourragères, et 11 en luzerne et sainfoin. 15 vaches laitières et 2 génisses habitent l'étable, 7 chevaux bien choisis et bien entretenus suffisent au travail de la plaine et au battage des récoltes, dans une grange agencée de façon pratique. Des applications très simples de 2 à 300 kilos de superphosphate d'os sur les blés, et de 600 kilos de superphosphate minéral joints à 200 kilos de nitrate de soude sur les betteraves, forment, avec le fumier produit par les animaux, les engrais distribués par M. Méry à ses récoltes, dont l'apparence ne laissait rien à désirer.

Ce qui frappe d'abord le visiteur de cette ferme, c'est l'impression d'ordre et de propreté qu'il éprouve. Le sol de la cour soigneusement entretenu de gravier, les bâtiments de pierres blanches rehaussés de volets et de portes peints en vert clair, la bordure uniformément pavée, l'écoulement des eaux pluviales bien dirigé, l'absence du tas de fumier, relégué dans un enclos, tout contribue à produire une agglomération agréable à l'œil et jette sur l'ensemble une note gaie de prospérité.

Le jardin potager, savamment agrémenté de fleurs et d'arbustes, ne le cède en rien, par sa bonne tenue, au corps de ferme. Grâce au bon goût de

M^{me} Méry, nous l'avons trouvé, encore qu'au mois de mars, d'une propreté irréprochable et abondant en légumes et primeurs de toutes sortes. La volaille fait aussi l'objet des soins de la fermière et prouve, par son aspect réjoui et son embonpoint, qu'elle est loin d'être négligée.

Quittant le gros du village, nous faisons l'ascension de la petite colline de Morancy, où nous ne sommes pas maîtres d'un cri d'admiration, à la découverte du magnifique point de vue sur la vallée de l'Oise et les forêts qui l'environnent, trouées, çà et là, de la tache blanche ou grisâtre qu'y forment les superbes demeures qui y sont parsemées.

Mais notre mission n'est pas de demeurer en extase; le temps presse, et nous pénétrons dans la ferme de M. Alexis Bosseux, ancienne habitation seigneuriale, que celui qui l'occupe nous fait visiter, en nous indiquant son assolement et les quantités d'engrais, superphosphate minéral et nitrate de soude, qu'il distribue à ses récoltes, pour seconder l'action du fumier de ferme.

L'attirail de culture est complet; tout est soigneusement rangé sous de petits hangars derrière les bâtiments. A proximité se trouve un vaste hangar à récoltes, complètement fermé, de la construction Flandin, de Chambly. Près de la grange, dans la cour, un auvent d'accès facile abrite la paille ou les chariots chargés. Le coupe-racine à manège sert à préparer la nourriture d'environ 400 moutons d'acquisition, qui sont, lors de notre dernière visite, déjà vendus à la boucherie. Sur le fumier, devant deux travées de hangar, 4 poulains, dont 2 de un an et 2 de deux ans, prennent leurs ébats pendant la journée. Ils sont rentrés, la nuit, pour être avoinés et séparés, suivant leur âge, sous les travées du hangar. Les travaux des champs et les transports sont accomplis par 9 chevaux de la bonne sorte.

Nous quittons M. Bosseux, que nous félicitons sur la façon dont il sait tirer parti d'un sol accidenté et d'un terrain ingrat en maint endroit.

Une longue étape en voiture nous amène ensuite à Chambly, où nous sommes conduits dans la plaine par les cultivateurs, qui nous font voir leurs récoltes. L'aspect en est très satisfaisant pour celles de MM. David et Marguet, supérieurement beau pour celles de M. Delacour, qui exploite 88 hectares, et déjà deux fois lauréat de la prime d'honneur en petite culture, tant pour la bonne tenue de son intérieur de ferme que pour sa plaine remarquable.

La Commission s'est vue dans l'obligation de le classer cette année hors concours.

Cet agriculteur habile est puissamment secondé par son fils, dont l'activité lui vient en aide et à qui nous souhaitons de continuer la même voie et de

suivre les excellents préceptes qu'il n'a pu manquer de puiser à la science paternelle.

Le blé et l'avoine forment la base de l'assolement : 28 hectares pour l'un, et 27 pour l'autre; 12 hectares sont ensemencés en betteraves, la même surface en luzerne et sainfoin; les vesces, trèfles et pois occupent 5 hectares, les pommes de terre 1 hectare, et enfin 3 hect. 50 restent en prairies naturelles.

Après sainfoin, les blés reçoivent 600 kilos de superphosphate, et les avoines, qui viennent ensuite, bénéficient de 300 kilos de superphosphate d'os et de 75 kilos de nitrate de soude.

M. Delacour emploie, pour les travaux de son exploitation, 9 bons chevaux dont les formes et l'état de santé sont excellents. La vacherie, composée de 20 bêtes de premier choix, d'un taureau et de 9 génisses, est d'une propreté irréprochable. Le lait, apprécié dans la ville de Chambly, qui en consomme la moitié et dont le reste est acheté par un laitier, ne peut qu'être de qualité supérieure, puisque les vaches sont nourries de betteraves, de fourrages divers et de tourteaux.

Malgré un enchevêtrement de bâtiments disposés un peu en tous sens, par suite d'acquisition des propriétés environnantes, l'esprit pratique de M. Delacour a su tirer parti de tout, pour la plus grande commodité du service, et placer concasseurs, coupe-racines et tous les instruments d'intérieur, de façon commode. Une grange neuve, à charpente en fer à double T, avec pannes en bois, abrite une machine à battre à manège, qui permet d'occuper en temps de pluie le personnel et les chevaux. En grande partie, la récolte est battue par un entrepreneur.

Un hangar permet de ranger tous les outils agricoles, dont l'assortiment est très complet et bien entretenu.

M^{me} Delacour tire profit de sa basse-cour, où elle conserve environ 120 poules des races de Crèvecœur et de Faverolles, secondées de quelques Italiennes, race avantageuse s'il en est, puisque les sujets pondent tout l'hiver.

Nous trouvons plus loin la ferme de M. David, qui est à fin de bail. La plaine est très satisfaisante; l'étable contient 8 vaches en bon état, dont le lait est vendu au détail dans la ville. 7 bons chevaux sont à l'écurie, aménagée pour la vente; leur propriétaire aime ce commerce et le pratique. Dans le clos, nombre d'outils variés, un vaste hangar, où les pailles sont emmagasinées; partout, jusque dans les bergeries superbes, mais vides, l'ordre et la propreté règnent.

M. Emile Marguet peut envier à M. David son installation de bergeries. Lui, qui possède un troupeau d'élevage d'environ 450 têtes, n'est pas favorisé au point de vue de son logement. Il est vrai que, seul sur ce territoire, il peut à bon compte nourrir son bétail, dont les agneaux mâles sont vendus à dix-huit mois. Nous sommes ici dans une ferme de 55 hectares. Les récoltes promettent d'être abondantes; elles sont battues au moyen d'une machine mue par un manège à deux chevaux.

Transportons-nous, maintenant, sur les bords de la riante vallée de l'Esche, à Belle-Église, chez M. le comte de Ribes. Là, le dévoué régisseur, M. Lejeune, nous fait visiter 50 hectares de culture en terrain sableux; plus 17 hectares en pâtures munies de bâtiments, où s'abritent les vingt jeunes bêtes de l'élevage qui y passent l'hiver.

Les étables, qui contiennent 25 vaches laitières, sont luxueusement installées; l'écurie est bien aérée, et les chevaux qui l'habitent sont bons. Le matériel, bineuses, faucheuses, râteau à cheval et le reste, a sa place sous des hangars où tout se présente en bon ordre.

Nous avons été surpris de trouver d'aussi bonnes récoltes sur un terrain de qualité souvent médiocre. M. de Ribes nous affirme que tout le mérite en revient à M. Lejeune.

De Belle-Église, la route nous conduit à Puiseux-le-Hautberger, où M. le comte de Maistre fait valoir une propriété de 150 hectares.

Tous les soins du propriétaire sont ici apportés à la vacherie, qui ne compte pas moins de 90 têtes. Leur lait est conduit chaque jour à la gare de Bornel, pour être expédié à Paris, où il est vendu par un crémier.

De nombreuses races de vaches laitières ont été expérimentées par M. de Maistre. Il nous vante les bons résultats obtenus avec les montagnardes de Fribourg, de Montbéliard, les Bernoises, et se montre très satisfait d'un essai de bêtes de Vaucouleurs, qui fournissent couramment 15 litres de lait par jour, tout en restant toujours en parfait état, prêtes à partir pour la boucherie.

Les travaux s'exécutent à l'aide de 11 chevaux et de 12 bœufs. Un superbe lot de poules de Faverolles est entretenu dans la basse-cour, ainsi que quelques dindons bronzés d'Amérique; le mélange produit un ravissant coup d'œil.

Le personnel est presque complètement nourri à la ferme; aussi l'élevage du lapin géant des Flandres, croisé avec les produits de pays, est-il d'un grand secours. Il en est de même du canard de Rouen, croisé à celui de Barbarie, qui fournissent, eux aussi, de superbes pièces de résistance à la table

des travailleurs. Détail curieux : les produits issus de cet accouplement ne chantent plus, si tant est que leur couin-couin soit harmonieux.

Nous avons remarqué, dans cette exploitation, deux hangars, dont l'un couvre 900 mètres carrés et sert à engranger les récoltes et les fourrages ; l'autre, dans la cour même et entouré d'un muret, abrite le tas de fumier. Nous avons été à même d'en apprécier la bonne fabrication.

Revenons quelque peu sur nos pas pour nous rendre, maintenant, à Fresnoy-en-Thelle, où nous visiterons d'abord la ferme de M. Alexandre Boulet, qui cultive 28 hectares, avec l'aide de 3 forts chevaux. A l'intérieur, sont 6 vaches et 5 génisses que M^{me} Boulet entoure des meilleurs soins. Les récoltes ont belle apparence, bien qu'on ne les gratifie, chaque année, que de 1.000 kilos de superphosphate pour tout engrais chimique.

Dans l'exploitation voisine, chez M. Picard, que nous n'avons pas eu la chance de rencontrer, nous sommes reçus par M^{me} Picard. Cette fermière, dont l'activité est sans bornes et dont l'intelligente direction remplace celle de son mari pendant qu'il s'occupe du commerce des chevaux de trait, nous fait visiter l'intérieur des écuries et des étables ; 20 vaches à lait et 10 génisses, 1 taureau hollandais, digne de figurer à côté des plus beaux champions de concours que possède notre département, y sont entretenus avec tous les soins et le confort désirables. Ces animaux, pendant la belle saison, jouissent d'une pâture de 5 hectares, voisine de la ferme.

On ensemece sur 75 hectares, 23 hectares de blé, 20 hectares d'avoine, 7 hectares de betteraves, 10 de luzerne, 6 de sainfoin et 6 de fourrages divers, tels que vesces, maïs, pois, etc.

Le seul engrais chimique employé est le superphosphate, en quantité variant de 8 à 9.000 kilos pour l'ensemble de l'exploitation.

Des instruments divers et une batteuse à 3 chevaux composent l'attirail. Les moins bons blés sont battus en moisson ; la paille en est vendue aux graineteries de Taverny, à une distance d'environ 20 kilomètres.

Après la visite de cette ferme, qui tire profit d'une vacherie de valeur, entrons chez M. Berthelin, qui, lui, exploite en grand le mouton, dont il fait l'élevage et l'engraissement.

Nous ne trouvons, dans cette exploitation de 156 hectares, pas moins d'un millier de bêtes à laine. Le troupeau d'élevage est de race dishley-mérinos. Les animaux d'acquisition sont ce que trouve le cultivateur, qui en tire le parti le plus avantageux.

L'organisation intérieure est bien aménagée, et sa tenue en est très ordonnée ; la manutention de la nourriture des moutons, qui consomment

betteraves et regain, des bœufs, au nombre de 6 bien choisis, achetés à Corbigny, dans la Nièvre, et que M. Berthelin fait travailler trois ans avant l'engraissement, est bien comprise.

La plaine ne présente pas moins bon aspect que le reste. Nous avons vu des avoines superbes; la surface ensemencée en est de 45 hectares. Elles reçoivent, après défrichement, 400 kilos de superphosphate minéral et, dans les petites terres, 25 kilos de nitrate de soude en plus. Les blés après luzerne reçoivent également 400 kilos de superphosphate. La sole de blé, y compris ceux semés après betteraves, s'élève à 50 hectares.

10 hectares de betteraves fourragères et 6 de sucrières sont amendées de 40.000 kilos de fumier de ferme, sans aucun autre apport d'azote, et de 400 kilos de superphosphate.

La quantité relativement élevée de 15 hectares de luzerne et de 20 hectares de sainfoin complète l'assolement de cette exploitation, que M. Berthelin dirige avec une infatigable activité. (*Applaudissements.*)

Laissons maintenant le centre du canton pour nous diriger vers son extrémité nord, à Balagny-sur-Thérain, chez M. Petit, qui cultive 110 hectares, avec l'aide de 9 chevaux.

Là encore l'élevage des bêtes à cornes et la vente du lait sont en honneur. On nous présente 36 têtes de ce bétail, dont le lait est distribué à raison de 20 centimes le litre dans le village, et de 15 centimes à un laitier des environs.

L'outillage est très complet, sauf la moissonneuse-lieuse, dont M. Petit ne trouve pas, chez lui, l'emploi avantageux.

Son voisin, M. Berson-Tassart, s'en sert, cependant. Là, un matériel très nombreux d'outils les plus nouveaux et les plus variés, que leur propriétaire se plaît à réparer et à entretenir lui-même, car il sait l'art de la forge et celui de la ferrure. Chez lui, tout se fait, autant que possible, mécaniquement. La batteuse, munie d'un lieur automatique, et le pressoir à cidre, sont actionnés par un moteur à pétrole de 5 chevaux 1/2, qui fait mouvoir, en même temps, coupe-racines et nettoyeurs de grains.

La culture s'étend sur 100 hectares, dont 10 sont plantés en bois. Le fumier de ferme et le phospho-guano sont exclusivement employés pour l'amendement des récoltes.

Les vaches, au nombre de 17, et les 11 élèves ont, près de l'étable, un magasin, où se fait la manutention de leurs repas. Le lait est vendu à la laiterie de Mouy.

Revenons vers Ercuis, arrêtons-nous au Tillet, où M. Fleury cultive 69 hectares.

Comme la plupart de ses collègues du canton de Neuilly, M. Fleury produit le fumier sur place, au moyen de 16 bonnes vaches d'acquisition, commodément logées dans une étable neuve et spacieuse, et vend leur lait. Mais le père du fermier actuel a fait plus : un dépôt, à Paris, a été installé par lui pour écouler ce produit, qu'il conduit deux fois par jour en gare de Cires-les-Mello, dans une voiture spécialement construite pour cet usage. Toutes satisfactions semblent être données par cette organisation.

Les 8 chevaux noirs, qui accomplissent les travaux des champs, sont également logés dans une écurie neuve, surmontée d'un grenier à fourrage qui, par une disposition particulière des fermes sur corbeaux de pierre, élevés de 50 centimètres au-dessus des poutres, doit présenter, en cas d'incendie, l'avantage de préserver soit le plancher, soit la toiture.

L'élevage des lapins et de la volaille, dans un enclos attenant à la ferme, se fait facilement.

M. Hennicle, dans la même commune, exploite environ 80 hectares de terre. Le fumier d'un troupeau de 300 moutons fournit la plus grande partie de l'amendement nécessaire. Nous n'y trouvons que 6 vaches laitières, 2 génisses et 1 taureau. La laiterie Maggi achète le lait au prix de 10 et 12 centimes!!! 7 chevaux suffisent à l'exécution des travaux que nécessite la culture. La machine à battre est mue par une trépineuse à 2 chevaux.

La récolte de blés et de betteraves présentait bon aspect.

Revenons encore quelque peu vers le centre du canton, nous rencontrerons sur notre route le village d'Ercuis, qui en occupe le point culminant et que nous reconnaissons de loin à la cheminée de sa fabrique d'orfèvrerie.

M. Lescurieux y fait valoir une ferme de 110 hectares; il emploie 8 bons chevaux au service de la plaine, et les étables sont peuplées de 25 vaches et de 11 génisses. Le village fournit une clientèle suffisante à la vente du lait.

Nous avons remarqué l'élevage des génisses, qui sont hivernées en liberté dans les bâtiments, où, suivant leur âge, elles sont séparées par trois ou quatre dans des boxes spacieux.

Un hangar sert au remisage du matériel aratoire, qui est très complet, ainsi que le matériel d'intérieur, qui comporte coupe-racine, concasseur, batteuse à 2 chevaux, dans la grange, augmentée d'un vaste auvent.

M. Lescurieux est, on le voit, favorisé par l'emplacement. Il fait produire de grandes quantités de fumiers, qu'il distribue largement à sa plaine. L'engrais chimique, par contre, est employé parcimonieusement.

Plus loin, M. Couverchel cultive 150 hectares; il occupe, pour cette étendue, 11 chevaux. Il entretient une étable de 18 vaches et d'autant de gé-

nisses. Nous avons trouvé chez lui, de plus, un troupeau de 300 têtes, tant élevées qu'achetées.

Notre visite à Ercuis se termine par la ferme de M. Gérard. Ici, l'ensemble des récoltes présente un aspect vigoureux et fait prévoir de bons rendements. Le blé occupe 22 hectares, l'avoine 17, les betteraves à sucre 1 hectare et les fourragères 4, la luzerne 5, le sainfoin 2, les trèfles, pois et maïs 6 hectares.

Les 6 chevaux qui composent l'écurie sont bien choisis, et 2 poulains, en liberté, dans un enclos, promettent de devenir des travailleurs solides et vigoureux.

Mais ce qui excite surtout notre admiration, c'est le remarquable lot de 20 vaches entretenu dans les étables. Nous n'avons pas vu, dans cet ensemble, une seule bête inférieure. De beaucoup d'avenir sont également les 10 génisses, dont 5, achetées, témoignent de l'œil d'un connaisseur.

Près de l'étable, dans la grange, est installée une batteuse, mue par un manège à 3 chevaux, puis le coupe-racine, avec son manège à 1 cheval.

Les instruments agricoles sont en bon état et au niveau des exigences culturales actuelles.

Un grand jardin potager complète cette exploitation ; M^{me} Gérard a installé en cet endroit son élevage de volailles, et y sélectionne les plus beaux sujets, qu'elle soigne et engraisse avec succès.

Nombreux aussi sont les lapins, — leur nombre, nous dit-on, s'élève à 130, — engrillagés sous une travée de hangar, à qui, en notre présence, la pâture est distribuée ; leur vente est d'assez lucratif produit pour que ni le fourrage ni le grain ne leur soient ménagés.

En quittant Ercuis, la Commission félicite M. et M^{me} Gérard de la bonne tenue de leur ferme et de la belle apparence de leurs récoltes. (*Applaudissements.*)

Nous nous dirigeons ensuite vers Crouy-en-Thelle, où nous rencontrons d'abord la ferme de M. Lignereux, qui entretient, lui aussi, une étable de 35 têtes, toutes élevées chez lui.

Nous remarquons dans cette exploitation un matériel assez nouveau, une organisation intérieure bien comprise et un magasin à engrais avec quai de déchargement et cave en sous-sol.

Puis, M. Duchâtel exploite 60 hectares, avec l'aide de 7 chevaux. 25 vaches et 1 taureau composent l'étable.

Batteuse, coupe-racine et autres instruments utiles y sont employés. La plaine est bien tenue et nous constatons, avec satisfaction, que cet agriculteur, suivant l'expression consacrée, récolte bien.

Les betteraves seules reçoivent, en supplément de la fumure ordinaire, 200 kilos de nitrate de soude et 400 kilos de superphosphate. Exceptionnellement les blés de betteraves en sont favorisés.

Enfin une ferme de 113 hectares est dirigée par M. Lheurin.

Le blé occupe 38 hectares, l'avoine 30, les betteraves sucrières 8, les fourragères 2; 18 hectares sont ensemencés en luzernes et 9 en sainfoin, 5 en vesces et trèfles, 1 1/2 en pommes de terre. Une pâture, de 1 hectare, se trouve près des bâtiments.

Les betteraves sont fumées à haute dose et bénéficient de plus de 600 kilos par hectare de l'engrais composé que fournit la sucrerie qui les achète.

Les céréales ne reçoivent pas d'engrais chimique; elles nous ont paru d'une maturité quelque peu pénible.

10 bons chevaux, bien soignés, accomplissent les travaux des champs et font mouvoir, au nombre de 3, une machine à battre à manège, pratiquement installée, sous un hangar, dans la cour, dont M. Lheurin a tiré habilement parti, bien que la distribution en offrit nombre de difficultés.

Les sanves, nous le souhaitons, seront tôt disparues de cette plaine, où la guerre leur est faite, chaque année, au moyen d'un pulvérisateur à cheval.

Dans une seconde ferme, non loin de celle qu'il habite, est logé le troupeau de moutons, qui se compose de 500 bêtes d'élevage, de race dishley-mérinos, avec une légère teinte de southdown, et de 300 bêtes achetées pour être engraisées.

C'est certainement ici que, de toutes nos visites, nous avons trouvé le lot le meilleur et le mieux entretenu, sans aucun luxe, ni frais inutiles.

On avait, l'année dernière, gardé 2 béliers, choisis parmi les meilleurs agneaux, qui attestaient par l'ensemble régulier de leur conformation, de la compétence de celui qui a distingué les reproducteurs, et de la perfection à laquelle atteindra, certainement, le troupeau de M. Lheurin dans quelques années.

De superbes agneaux, qui avaient déjà fourni deux toisons, étaient, lors de notre visite, prêts à partir pour la boucherie, qui les payait, je crois, le prix élevé de 55 francs la pièce.

La préparation des nourritures se fait dans l'un des bâtiments de cette ferme à moutons, à l'aide d'un coupe-racine, mù par une trépineuse. Cette organisation est des mieux comprises.

La Commission souhaite à M. Lheurin de continuer dans la bonne voie où il est entré et où il sera toujours volontiers guidé par les conseils aussi sûrs que

sages que lui prodigue l'ancien agriculteur émérite, qu'il a la chance d'avoir pour propriétaire. (*Applaudissements.*)

La plaine de Crouy touche celle de Neuilly-en-Thelle ; examinons donc la culture dans ce chef-lieu de canton.

Chez M. Braque, 75 hectares sont exploités à l'aide de 7 chevaux. Le lait de 7 vaches est vendu au détail, à 20 centimes dans la ville, et 400 moutons, plus 160 agneaux, nourris de betteraves et de fourrages secs, fournissent un fumier riche et abondant, dont l'emploi seul, sans addition d'aucun engrais chimique, est adopté dans la plaine.

Nous ne trouvons pas, ici, de moissonneuse-lieuse, mais un matériel de battage et de culture assez complet. A l'intérieur, de profonds et larges silos, bâtis dans d'anciennes carrières, servent de magasins aux betteraves pendant l'hiver.

Son voisin, M. Delaruelle, fait un plus large usage des engrais. Quelques blés de betteraves reçoivent 100 kilos de nitrate de soude. Les avoines sur luzernes ont 400 kilos de superphosphate, et les autres en plus 100 kilos de nitrate ; les betteraves fumées profitent de 600 à 800 kilos de superphosphate, 100 kilos de chlorure de potassium, et en couverture, en deux applications, de 100 kilos de nitrate. Aussi, les récoltes ont-elles assez belle apparence. Le bétail se compose de 6 chevaux, 12 vaches et 8 génisses. Ces 20 dernières bêtes sont logées dans une étable fort bien installée. La manutention de leurs nourritures, placée près de là, comporte, à l'étage supérieur, le grenier où la menue-paille arrive d'une grange spacieuse, munie de deux portes pour l'entrée et la sortie des voitures qui y amènent les récoltes.

La ferme un peu plus importante de M. Duraincy, 110 hectares, n'est pas moins bien tenue.

Ici le morcellement de la propriété, signalé dans ce canton par les Commissions des deux concours précédents, a pu être combattu. Par suite d'échanges cultureux importants, le fermier actuel est à la tête d'une belle agglomération, aux commodités de laquelle ne répond malheureusement pas toujours la qualité du terrain, agrémenté en maints endroits de bordures de bois et d'une grande quantité de silex.

M. Duraincy sait cependant en tirer un bon parti et ses récoltes témoignent de son savoir-faire. Il vient à bout de ses travaux avec un attelage de 9 chevaux seulement, malgré les difficultés qu'il ne manque pas d'éprouver. Tous ses soins sont aussi apportés à l'entretien d'une étable de 24 vaches et 10 génisses, qu'une pâture de 3 hectares 50, plantée, en grande partie, d'arbres fruitiers, lui permet de mettre en liberté et de nourrir sainement dès les premiers beaux jours.

En hiver, les nourritures sont préparées aussi dans un bâtiment d'où la menue-paille descend du premier étage, par une conduite en planches, dans un crible qui la débarrasse des poussières avant son introduction dans les mélanges. L'ensemble de cette organisation possède un cachet d'ordre et de propreté qui mérite les éloges de la Commission.

Un matériel agricole très suffisant est rangé en bon état. On ne se sert, ici, que de la moissonneuse-lieuse ; les fourrages sont fauchés par des ouvriers spéciaux, dont M. Duraincy se déclare très satisfait et que, ce n'est que justice, il tient à conserver.

La fermière s'adonne à l'élevage des lapins et de la volaille, et nous a montré, avec un légitime orgueil, sa sélection de poules de Faverolles, dont elle tirera, nous en sommes persuadés, de bons profits. (*Applaudissements.*)

A proximité, M. Daubigny cultive 65 hectares avec 5 chevaux. Il ensemece blé, avoine, seigle et orge pour ce qui est des céréales. La luzerne, le sainfoin, le trèfle, la vesce, les pois fournissent le fourrage ; le reste porte des betteraves et des pommes de terre ; toutes ces récoltes se font avec de faibles quantités d'engrais chimiques.

Cette ferme est surtout remarquable par la supériorité de sa vacherie. Bien que la plupart des exploitations que nous avons rencontrées possèdent de magnifiques sujets entretenus de façon irréprochable, nous sommes obligés de constater que celle que nous avons ici sous les yeux sort absolument de l'ordinaire et mérite d'être signalée.

Nous avons admiré sans réserves les 8 vaches à lait et les 13 élèves de tout âge qui sont logés dans cette étable, tant pour leur conformation que pour leur état de santé, et nous adressons nos compliments à leur propriétaire pour les soins dont il les entoure. (*Applaudissements.*)

Notre passage à Neuilly-en-Thelle se termine par la visite de la propriété de M. Tiburce Lefèvre, à qui une voix plus autorisée que la mienne avait prodigué ses éloges et donné rendez-vous pour aujourd'hui il y a déjà quatorze ans.

Si, Messieurs, cette ferme, que vous avez examinée à l'occasion du dernier concours, était à cette époque déjà bien dirigée, nous pouvons vous assurer qu'elle l'est encore aujourd'hui, et que le débutant d'alors est maintenant passé maître en l'art de cultiver la terre, d'élever, de choisir et d'entretenir le bétail. (*Applaudissements.*)

Rien ne laisse à désirer dans cette exploitation, dont les 40 hectares se divisent en 11 hectares de blé, 10 d'avoine, 4 de betteraves fourragères, 1 hectare de pommes de terre, 6 de luzerne, 2 de sainfoin, 1 de vesce d'hiver, 1 de trèfle incarnat et 3 de sarrasin, pois et vesce de printemps.

A l'étable, 15 vaches et 5 génisses ont fait l'objet de notre admiration ; leur lait est vendu toute l'année 15 centimes.

Les amateurs de chevaux qui composaient la Commission n'avaient d'yeux que pour l'écurie, où 5 sujets, splendides de formes, d'état et d'entretien, attendaient paisiblement que nous fussions passés pour partir au travail.

Dans les greniers, tarares, trieurs, concasseurs et tout le nécessaire d'intérieur, dans un ordre parfait, sont soigneusement rangés et nettoyés jusque dans les moindres détails.

En face de la ferme, séparés par la rue, nous trouvons, dans un enclos, de superbes bâtiments qui servent de hangars aux voitures, aux tombereaux et aux instruments ; munie d'un auvent, la grange avec sa battense et son manège a trois chevaux ; le silo maçonné, dans lequel le déchargement des betteraves s'opère par l'extérieur, tout est d'une tenue exemplaire.

Lorsque nous sortons en plaine, la luxuriante végétation des betteraves nous prouve qu'elles mettent à profit la copieuse fumure qui leur est octroyée, ou, à son défaut, leurs 80.000 kilos de gadoues de la ville de Paris. Elles ont reçu, en outre, 600 kilos de superphosphate et, après le démariage, 100 à 150 kilos de nitrate de soude.

Les avoines, bien que très fortes, plient sous le poids des épis. Elles sont amendées de 600 kilos de superphosphate et de 100 kilos de nitrate de soude.

Les blés de sainfoin et de trèfle accusent également réception de 400 kilos de superphosphate et de 100 kilos de sulfate d'ammoniaque et, ainsi que les blés de betteraves, présentent un aspect des plus vigoureux et promettent des rendements supérieurs.

L'exploitation de M. Lefèvre peut être donnée comme exemple à suivre à la petite culture de ce canton, dont elle fait partie. (*Vifs applaudissements.*)

Habitué que nous sommes à d'aussi jolis résultats, nous nous rendons à Morangles.

L'agriculteur trouve encore, sur ce territoire, un ensemble de récoltes dont il peut, à juste titre, se montrer envieux.

Deux exploitations ont attiré notre attention. Nous examinons d'abord celle de M. Mercier, qui cultive 150 hectares. Il enseme 40 hectares en blé, 35 en avoines qui reçoivent 400 kilos de superphosphate et 50 à 100 kilos de nitrate, suivant les besoins, 40 hectares en luzerne et sainfoin, 5 hectares en betteraves fourragères et 15 en sucrières avec une forte fumure et 800 kilos de superphosphate et 400 kilos de nitrate de soude en trois applications différentes. Les dernières sont livrées à la râperie du Mesnil-Saint-Denis, pour la fabrique de Saint-Leu d'Esserent. Le reste de l'assolement comprend 3 hectares de

pommes de terre, 3 de vesce d'hiver, 2 de vesce de printemps et 1.50 de maïs. L'ensemble de toute la plaine a très bon aspect et témoigne de grandes qualités de praticien.

Dans les bergeries, nous avons trouvé un bon troupeau d'élevage dishley-mérinos, dont les 150 agneaux naissent en janvier, et dans les étables 22 vaches honnes, jeunes, bien nourries et bien soignées. Leur lait est vendu dans la commune et à la Laiterie centrale ; quelques veaux sont engraisés à la ferme.

13 chevaux et 4 bœufs accomplissent les travaux et les transports, car M. Mercier fournit la paille à un établissement de Lamorlaye, qui entretient 50 chevaux, dont il ramène le fumier sur ses terres.

La grange est munie d'une batteuse, avec manège à 4 chevaux qui met en même temps en mouvement un coupe-racine pour lequel un seul cheval suffit.

Dans le clos, les récoltes sont rentrées sous des hangars, où l'on peut, en hiver, installer des bergeries.

Près de cet enclos, nous jetons un œil curieux sur le potager dont nous constatons l'importance et la précocité, aussi bien que les soins qu'on lui prodigue.

Le matériel agricole de M. Mercier est très complet. Lui aussi a reconnu la sanve comme notre ennemi le plus acharné et la combat au moyen des solutions cupriques en pulvérisation.

Il fait partie du nombre de ces agriculteurs à qui nul sacrifice ne coûte, pourvu qu'il se traduise par une amélioration du sol cultivé, à quelque longue échéance que doive apparaître le résultat. (*Applaudissements.*)

La seconde ferme, de la commune de Morangles, était encore dirigée, l'an dernier, par un praticien qui ne manquait ni d'expérience, ni d'habileté, et qui a été enlevé, peu de temps après notre première visite, par une mort aussi soudaine qu'imprévue, alors qu'il se préparait à recueillir le fruit de son labeur.

J'ai salué, ici, Mesdames et Messieurs, la mémoire de M. Désiré Gourdin.

Avec l'aide de son fils, M^{me} Gourdin s'est mise courageusement à la besogne, pour continuer et conserver l'œuvre entreprise et si bien dirigée par son mari, de qui votre Commission tient d'ailleurs tous les renseignements qui vont vous être donnés sur cette exploitation, d'une étendue de 90 hectares ainsi répartis :

30 de blé après betteraves, ou après luzerne avec 800 kilos de superphosphate minéral, ou encore après sainfoin avec 400 kilos de même engrais ; 15

hectares en avoine qui reçoivent 200 kilos de superphosphate et 100 kilos de nitrate de soude; 11 hectares 50 en betteraves sucrières avec 45.000 kilos de fumier de la ferme, 800 kilos de superphosphate, et 180 kilos de nitrate de soude; betteraves fourragères, 3 hectares 50 sont amendées de 800 kilos de cruds ammoniac comme complément de fumier. La luzerne et le sainfoin occupent une étendue de 30 hectares.

Ces fourrages nous ont véritablement émerveillés. Quant aux blés, aux avoines et aux betteraves, ils sont au-dessus de tout éloge, et nous sommes persuadés que leur rendement a été supérieur, sauf, peut-être, pour ceux de M. Tiburce Lefèvre, à tous ceux que nous avons visités.

Les travaux de la plaine s'accomplissent avec 10 bons et forts chevaux; une dizaine de vaches élevées à la ferme sont conservées à l'étable.

Le troupeau de moutons d'élevage, enfin, est l'objet des soins les plus vigilants. Ils se compose de 400 bêtes et de 250 agneaux de race dishley-mérinos mélangée d'un peu de southown.

Les agneaux, qui naissent en décembre et janvier, ne subissent pas la castration et sont largement pourvus de nourriture riche en avoine, maïs, regains de luzerne, betteraves et tourteau de lin. Vers l'âge de 4 ou 5 mois, ils atteignent un poids moyen variant de 45 à 50 kilos. La boucherie de Chantilly se montre avide de cette viande de choix; elle en enlève une vingtaine par semaine.

Les quelques béliers, élevés sans frais de nourriture, destinés à la location, sont de formes exceptionnelles et revêtus d'une toison haute et fine.

Les bâtiments habités par les bestiaux, convenablement aérés et d'une distribution pratique, sont entretenus avec autant de souci de l'hygiène que du confortable.

Chaque année, tous les murs sont enduits de plusieurs couches de lait de chaux et désinfectés jusque dans les moindres recoins. Précaution des plus utiles et des plus recommandables, qui contribue, dans une large proportion, à donner aux animaux de M^{me} Gourdin l'aspect reluisant de santé que nous admirons.

Dans la grange existe une batteuse, mûe par un manège de 4 chevaux, dont la disposition sous un petit hangar, au dehors, est, de beaucoup, préférable à toute autre, et devrait être adoptée par tous les agriculteurs qui battent leurs récoltes au moyen de la force animale.

Pour le travail de la terre, l'énumération des outils qui composent l'attirail serait trop étendue pour que je l'entreprenne devant vous. Laissez-moi vous dire, seulement, que votre Commission a trouvé dans l'enclos où il est soigneusement rangé et abrité, un matériel des plus complets, auquel nous

vous certifions que pas une machine utile ne manque ; le tout d'un entretien très soigné.

Nous souhaitons que M. Gourdin fils profite des leçons paternelles qu'il a reçues, hélas ! de trop brève durée, et continue à seconder sa vaillante mère d'une façon efficace. (*Vifs applaudissements.*)

Tel est, Messieurs, le compte rendu des observations de la Commission que vous avez chargée de la Visite des fermes, dans le canton de Neuilly-en-Thelle.

Elle propose à votre approbation la distribution des récompenses suivantes, qu'elle a arrêtée après mûres réflexions.

Grande culture.

Hors concours. — M. Delacour père, à Chambly, pour l'ensemble de son exploitation.

Prime d'honneur. — M^{me} Gourdin, à Morangles, pour l'ensemble de son exploitation.

Prix de Spécialités.

1. M. Lheurin, à Crouy-en-Thelle, pour son troupeau de moutons.
2. M. Méry (Alexandre), à Boran, pour la bonne tenue de sa ferme, avec mention à M^{me} Méry pour son élevage de volailles et la tenue de son jardin.

Petite culture.

Prime d'honneur. — M. Tiburce Lefèvre, à Neuilly-en-Thelle, pour l'ensemble de son exploitation.

Prix de Spécialités.

1. M. et M^{me} Picard, à Fresnoy-en-Thelle, pour leur élevage de vaches.
2. M. et M^{me} Daubigny, à Neuilly-en-Thelle, pour leur vacherie.
3. M. Gérard, à Ercuis, pour sa vacherie.

Rapport de M. DUPLESSIER,

au nom de la Commission du Concours agricole scolaire.

« Mesdames, Messieurs,

La Commission du Concours agricole scolaire tient à honneur de remercier hautement et avec une grande sympathie les deux membres de l'Enseignement qui l'ont aidée dans son travail si délicat. M. Chaux, inspecteur primaire à Beauvais, nous a apporté le précieux concours de son autorité d'habile éducateur à l'intelligence fine et avertie, aux multiples connaissances voilées d'une souriante modestie ; et nous avons apprécié comme il convient le savoir grave et plein de bienveillance de M. l'Instituteur de Méru.

Messieurs, en lisant les mémoires qui nous ont été remis par MM. les instituteurs, nous avons été heureux de constater que chez eux comme chez beaucoup d'entre nous une pensée, une préoccupation domine tout. En ce temps où la lutte pour la vie et la lutte des classes se poursuivent avec une âpreté inquiétante, les esprits éclairés se rencontrent dans un commun désir d'apaisement, de concorde, d'union, voire même de fraternité... si la fraternité existe, et c'est de quoi l'on peut douter à l'heure présente. Pour parvenir à ce but, les moyens proposés sont aussi variés que nombreux ; chacun a sa panacée .. C'est aux instituteurs particulièrement qu'il appartient de répandre les enseignements du bon sens et de la sagesse, et de montrer aux enfants, aux citoyens de demain, que ni l'envie, ni la haine, ni la violence ne peuvent rien qui dure. Où passent la tempête et la foudre, il ne reste le plus souvent que des ruines, et ce n'est pas une mince affaire ensuite de rebâtir et de reconstituer. Fils de laboureurs, d'artisans, d'ouvriers d'usines, — et aussi fils de bourgeois ou de cultivateurs, — d'où qu'ils viennent, en un mot, leur devoir, qu'ils le sachent bien, est de vivre pour les autres en même temps que pour eux-mêmes et de se tenir en garde contre tant de sentiments de défiance et de jalousie qui annihilent les meilleures volontés et troublent tant de braves gens. Nous sommes trop tentés de croire que le soleil ne doit luire que pour nous seuls, et nous accusons trop facilement nos voisins de nous faire de l'ombre. Que les jeunes soient plus sages, plus avisés et, ne nous laissons pas de le répéter, qu'ils soient moins ambitieux ! Heureux — je le dis comme je le pense — ceux-là en qui se prolonge et se perpétue l'âme placide de nos ancêtres, et qui, sachant borner leurs désirs, dédaigneux de la ville où ils ne seraient jamais, même avec la chance et le succès, que des déracinés, préfèrent la paix de la campagne maternelle.

Votre Commission, Messieurs, a examiné six mémoires. Félicitons d'abord deux lauréats du dernier Concours de Chambly qui n'ont pas déserté les études agricoles et nous ont présenté des mémoires de belle tenue et pour lesquels il est de toute justice de faire un rappel de prix.

M. Gougibus, de Neuilly-en-Thelle, a composé un rapport remarquable sur la culture du pays de 1892 à 1907. Rien n'est oublié, chaque amélioration est signalée et commentée ; les vieux errements encore debout sont critiqués ; enfin tout, dans les moindres détails, est examiné avec science et clarté. Et cela n'aura rien qui puisse vous étonner, Messieurs, quand vous saurez les succès remportés par les élèves de l'école de Neuilly-en-Thelle à notre Concours : les neuf élèves présentés sont récompensés. Votre Commission adresse à M. Gougibus les compliments les plus chaleureux.

M. Delaruelle nous entretient de la culture de Dieudonne, où, depuis de longues années, il a formé des générations de travailleurs. On sent, à le lire, qu'il aime la terre et la vie de la terre ; il en parle avec émotion, il en vante les avantages pratiques, la saine et réconfortante influence. Nous saluons avec respect ce maître dévoué dont quarante et une années d'exercice n'ont pu refroidir le zèle agricole.

Les quatre autres mémoires se recommandent à notre attention par des qualités différentes, encore que le fond et les procédés de composition soient pareils. Tous ils parlent de la culture en général, telle qu'elle est pratiquée dans la commune où les auteurs ont recueilli leurs observations ; tous ils notent avec soin la nature de la terre, les procédés de culture, les animaux, les engrais employés, les variétés et les rendements des céréales et des racines ordinairement semées ; je crois même qu'ils déplorent tous, et n'en soyez pas surpris, l'absence universelle de toute comptabilité agricole.

Mais il nous a paru que M. Decugnière, de Chambly, avait, dans sa manière de voir, plus de largeur, plus de liberté d'allure dans son style, plus de clarté dans l'exposition des faits. M. Ménard, de Boran, procède avec précision, avec minutie même ; il voit bien et de près, il ne passe sur rien, tandis que M. Heller, d'Ully-Saint-Georges, laisse courir sa plume en phrases élégantes et sonores, mais je ne voudrais pas jurer qu'il n'y ait, de ci de là, des affirmations techniques d'une orthodoxie contestable. Enfin, M. Cronnier, de Puiseux-le-Hautberger, dont le travail porte le titre modeste de « Remarques », note avec une certaine mélancolie, non pas tout ce qu'on fait dans la plaine et à la ferme, mais tout ce qu'il faudrait faire et... qu'on ne fait pas.

Votre Commission, Messieurs, vous propose d'attribuer les récompenses suivantes :

Rappels de prix, avec médailles de vermeil : MM. Gougibus, de Neuilly-en-Thelle, et Delaruelle, de Dieudonne.

1^{er} prix, objet d'art : M. Decugnière, de Chambly.

2^e prix, gravure : M. Ménard, de Boran.

3^e prix, gravure : M. Heller, d'Ully-Saint-Georges.

4^e prix, une coupe : M. l'Instituteur de Puiseux-le-Hautberger.

25 enfants ont subi l'examen écrit et oral, qui comportait l'étude des engrais azotés et phosphatés, les prairies naturelles et artificielles, les instruments agricoles, les bovidés, leur hygiène, leur entretien, leurs maladies. Nous avons été émerveillés de rencontrer chez la plupart des candidats un fonds de connaissances agricoles très sérieux et clairement ordonné ; aussi avons-nous sollicité pour 16 d'entre eux, qui obtinrent au moins la moitié des points attri-

bués à la double épreuve, des récompenses que M. le Président de la Société a gracieusement mises à notre disposition.

Et c'est avec la plus entière satisfaction que votre Commission adresse aux maîtres et aux enfants ses félicitations bien méritées, auxquelles nous vous prions, Messieurs, de joindre vos sympathiques applaudissements. » (*Vifs applaudissements.*)

Rapport de M. Pierre PETIT, au nom de la Commission des Prix de Moralité.

« Mesdames, Messieurs,

La Société d'Agriculture vient de récompenser le mérite du capital rendu productif par le savoir professionnel et l'activité inlassable des lauréats qui l'ont fait valoir, avec une habileté digne de tous éloges, dans les belles exploitations que nous avons eu l'avantage de visiter. Elle tient maintenant à honneur de récompenser à son tour le travail des vaillants serviteurs qui ont collaboré, avec constance et dévouement, aux heureux résultats des entreprises de leurs patrons.

C'est en effet par l'alliance et le concours de trois forces indispensables que tout se produit en agriculture comme en industrie, je veux dire par le capital, l'intelligence qui le dirige, et la main-d'œuvre, associés dans un même but.

Aussi, comme les vieux serviteurs ont participé, par de longues années de travail, à la réussite de l'œuvre poursuivie, on peut dire à leur sujet ce que disait Jeanne d'Arc en parlant de son étendard : « Ils ont été à la peine, il est bien juste qu'ils soient à l'honneur ! » (*Applaudissements.*)

Nous avons été très heureusement impressionnés en lisant les lettres des patrons relatant les titres de leurs dévoués collaborateurs à l'obtention des Prix de Moralité. De cette lecture, nous avons tiré la reconfortante conclusion que, dans l'arrondissement de Senlis, nombreux encore sont les ouvriers et les patrons qui professent les uns envers les autres les plus louables sentiments.

En effet, dans les rapports qui nous ont été adressés sur les mérites des candidats, la Commission a constaté plus d'une fois qu'en dehors de l'espoir légitime d'un salaire mérité, bien des serviteurs ont donné, à ceux qui les dirigent, des marques de dévouement inspirées non pas seulement par l'intérêt, mais aussi par le cœur. Et réciproquement, malgré le proverbe assurant que la reconnaissance n'est pas de ce monde, nous avons vu celle-ci

éclater franche et loyale dans les termes élogieux et pleins de gratitude avec lesquels les patrons mentionnaient les services de leurs employés.

Que tous soient donc bien persuadés de cette vérité : pour lutter avantageusement contre la concurrence toujours grandissante, il faut avant tout l'union intime du patron et de l'ouvrier, s'intéressant au succès de la même œuvre. Nous avons constaté avec joie que cet accord est largement réalisé dans le bel arrondissement de Senlis; la preuve, en effet, nous en a été donnée par les multiples dossiers que la Commission a eu le devoir d'examiner.

La Société d'Agriculture éprouve une vive satisfaction de pouvoir distribuer des récompenses aussi nombreuses aux lauréats des Prix de Moralité; je dois ajouter que sa tâche a été rendue plus facile par le concours de généreux donateurs, auxquels elle est heureuse d'adresser ici même ses bien chaleureux remerciements.

Que les jeunes travailleurs qui débudent dans les fermes voient dans les distinctions présentes dont les vieux serviteurs sont l'objet un exemple des récompenses futures qui les attendent à leur tour, s'ils veulent suivre les traces et se rendre dignes des mérites de leurs aînés, aujourd'hui grandement honorés.

Terminons enfin ce préambule, Mesdames, Messieurs, en formant le vœu sincère pour que cette union entre ouvriers et patrons, si féconde en heureux résultats, soit durable, et que toujours, au milieu des horizons calmes des champs, le Capital et le Travail, agissant côte à côte, collaborent dans la plus franche et la plus cordiale fraternité! » (*Applaudissements.*)

INSTRUMENTS DIVERS

Le prochain Concours agricole de Senlis n'a pas été, probablement, sans empêcher d'assez nombreux exposants de venir à Chambly; cependant l'exposition des instruments divers réunissait tout ce qui peut intéresser de près ou de loin les cultivateurs.

Sur le désir de M. le Président de la Société, la Commission avait prié les maisons qui exposaient de lui donner, avec le chiffre des instruments amenés, une note brève indiquant les nouveautés et les améliorations les plus intéressantes. Nous devons reconnaître qu'en général les exposants, trop occupés sans doute, n'ont pas cru devoir donner suite à cette demande.

La maison Caramija frères, ingénieurs-constructeurs à Paris, présente une série complète de trieurs, munis des derniers perfectionnements, dont les

résultats sont absolument parfaits. En outre, il y avait lieu de remarquer toute une collection d'appareils pour la préparation de la nourriture des animaux : hache-paille, coupe-racines, moulins, aplatisseurs, brise-tourteaux, etc., dont la construction robuste indiquait des machines de longue durée. Un moteur à pétrole « Campbell » était en fonctions ; c'est une machine simple, à marche tout à fait régulière, qui se fait aussi à « gaz pauvre ».

M. E. Lemaire, de Creil, expose une imposante collection d'instruments d'intérieur et d'extérieur de ferme, brabant doubles, bisocs, déchaumeuses herses, etc., etc., et, en particulier, une collection complète d'enfouisseurs de fumier (*l'Épargneur*). De nombreuses attestations établissent le bon fonctionnement de cet instrument qui, en même temps qu'une économie de main-d'œuvre, fait un travail beaucoup plus uniforme, en projetant le fumier régulièrement dans le fond de la raie et derrière la charrue.

On signale, à l'exposition de MM. Michel Robert et Édouard Robert, Senlis et Creil, une nouvelle bielle de la faucheuse géante Mac-Cormick, automatique ; les herses canadiennes ; le semoir *Phénix* à cannelures, qui assure la distribution régulière du grain dans tous les terrains ; un râteau à déclenchement automatique d'un nouveau système ; la faneuse avec fourches indépendantes.

M. Humblot, Compiègne. — Instruments divers pour bergeries et parcs, Nous avons remarqué un modèle de claies à parc tout en chêne, boulonnées. ce qui en facilite beaucoup la réparation, et des râteliers dits crèches, avec pieds et barreaux en fer, qui nous ont paru très solides et bien compris.

M. Gontier, Beauvais. — 25 instruments : machines *Albion*, moteur à benzol « Winterberger » ; machines à battre, bineuses, faucheuses, râteaux. C'est cette maison qui nous a présenté le nouveau râteau 1^{er} prix Martin à décharge latérale. Tous ceux qui ont vu fonctionner cet instrument en ont admiré le travail pratique ; ç'a été vraiment le « clou » du Concours. S'il est possible de l'obtenir à un prix moins élevé, il est certain que toutes les fermes auront intérêt à s'en munir.

Voici maintenant, au hasard des notes prises, les principaux exposants :

Albaret. — Machines à grand travail.

Lalis, Liancourt-Rantigny. — Tonneaux de différents modèles.

Bajac. — 70 instruments. La maison est tellement connue, qu'il n'y a pas lieu de s'étendre longuement sur ses instruments. Nous indiquons à ceux que cela pourrait intéresser une herse souple pour prairies, entièrement en acier, facilement démontable, et articulée dans tous les sens.

Masson, de Brasseuse. — Jougs.

Bertolle, Villiers-le-Bel. — Tous les instruments en usage dans la culture.

Joly, Ferrières. — Tarares.

Mauvy-Louette, Beauvais. — Instruments agricoles.

Liot. — Semoirs.

Magnier-Bédu, Groslay (Seine-et-Oise). — 44 instruments de tous les genres : lieuses, moissonneuses, râteaux, etc., etc.

Duhamel, Beaumont-sur-Oise. — Voitures de luxe.

Gougis, Auneau (Eure-et-Loir). — Semoirs à grains et engrais.

Leleu, maréchal-constructeur, Balagny-sur-Thérain. — Herses en fer établies sur un bâti de même forme que celui des herses en bois, solides et pourtant légères.

Société de Construction, Roye (Somme). — Élévateurs d'eau.

Labbé, 208, rue Saint-Maur, Paris. — Moteurs à gaz pauvre *le Moderne* ; 1 cent. 1/2 le cheval-heure ; peut être alimenté également avec le gaz de ville, l'essence, le pétrole ou l'alcool.

Lequen, 26, rue Gambetta, Beauvais. — 25 instruments : lieuses Osborne, moissonneuses, râteaux, semoirs, etc., etc. Expose la voiture charretière de Ed. Gellée, Crécy-sur-Serre (Aisne).

Pivert, 27, rue de la Folie-Méricourt, Paris. — Pompes Debray.

Flandin, Chambly. — Hangars agricoles et industriels, démontables (sapin et fer combinés.)

Marot. — Trieurs avec rouleaux extérieurs latéraux pour remplacer les brosses, et élévateur-ensachoir automatique.

Victurin, maréchal-ferrant, Chambly. — Fers anglais et français, fers spéciaux pour chevaux vicieux.

A tous, les félicitations de la Commission.

E. D.

EXPÉRIENCES D'ÉLECTRICITÉ

Les très intéressantes expériences d'électricité appliquée aux divers usages de la ferme ont été effectuées sous la direction de MM. Coupan et Vuallet, ingénieurs agronomes, professeurs à l'Institut agronomique. Le rapport en sera publié dans un des prochains Bulletins.

Mais la Commission des Instruments divers, très reconnaissante à M. et M^{me} Warangot, de Chambly, du concours dévoué qu'ils ont prêté à ces expériences, décide, sur la proposition de M. Martin, de leur offrir une plaquette d'argent.

PALMARÈS

PRIX D'HONNEUR

Grande culture.

Hors concours. — Objet d'art. M. Delacour père, à Chambly, pour l'ensemble de son exploitation.

Prime d'honneur. — Objet d'art et 100 francs pour les ouvriers de la ferme. M^{me} Gourdin, à Morangles, pour l'ensemble de son exploitation.

Objet d'art, offert par M. Gaillard, député. M. Lheurin, à Crouy-en-Thelle, pour son troupeau de moutons.

Objet d'art, offert par M. le colonel de Sancy de Parabère. M. Alexandre Méry, à Boran, pour la bonne tenue de sa ferme, et M^{me} Méry, pour son élevage de volailles et la tenue soignée de son jardin.

Petite culture.

Prime d'honneur. — Objet d'art, offert par le prince Murat et 50 francs aux ouvriers de la ferme. M. Tiburce Lefèvre, à Neuilly-en-Thelle, pour l'ensemble de son exploitation.

Objet d'art, offert par M. Gaillard, député. M. et M^{me} Picard, à Fresnoy-en-Thelle, pour leur élevage de vaches.

Objet d'art, offert par M. le comte de Ribes. M. et M^{me} Daubigny, à Neuilly-en-Thelle, pour leur vacherie.

Objet d'art. M. et M^{me} Gérard, à Ercuis, pour leur vacherie.

PRIX DE MORALITÉ

PRIX D'HONNEUR

Rappel de prix d'honneur. — Médaille offerte par la Société des Agriculteurs de France et 100 francs, offerts par M. Isidore Sagny, à M. Honoré RUDEAUX, lauréat du prix d'honneur au dernier concours de Senlis. Entré en 1853 à la ferme de Montlévêque, en qualité de berger, il est resté depuis cette époque au service des divers fermiers qui s'y sont succédé, accomplissant sans aucune interruption 54 ans de travail assidu dans la même exploitation.

Médaille en vermeil et 100 francs offerts par M. Héaumé, à M. François DESCLERCQ, primé déjà par la Société en 1882. Entré en 1853 dans la ferme tenue actuellement par M. Picard, à Neuilly-en-Thelle, il est resté dans cette même exploitation au service de trois maîtres différents, comme charretier, pendant une période ininterrompue de 54 ans d'excellents services.

Un diplôme, une médaille en vermeil et 100 francs, à M. Adrien VIGNERON, lauréat du premier prix des batteurs en grange au dernier concours de Crépy. Il fit ses débuts à l'âge de 15 ans dans l'exploitation de M. Moullé, à Silly-le-Long, où il exerce encore. Toujours le premier à l'ouvrage, il s'est fait remarquer par sa bonne conduite et sa scrupuleuse honnêteté, donnant pendant 49 ans satisfaction à ses maîtres.

Un diplôme, une médaille en vermeil et 100 francs offerts par M. Bernier, d'Ève, à M. Alexis LEMAIRE. Lauréat du prix des commis de ferme au dernier concours de Nanteuil, il remplit ce poste après celui de maître-charretier dans la ferme de M. Delaunay père et de M. Paul Delaunay, à Rully, où il s'est acquis l'estime de ses maîtres par son dévouement rare, sa probité et sa sobriété, ainsi que par ses services intelligents, pendant 45 années.

Commis de ferme.

Médaille en vermeil et 100 francs à M. Victor NÉRY, employé chez M. Dupille, à Nanteuil. Commis dévoué et prévoyant, d'une sobriété exemplaire, il a donné le concours le plus intelligent à ses patrons pendant 32 ans de services assidus.

Médaille en vermeil et 100 francs offerts par le prince Murat, à M. Joseph BILLECOQ, employé d'abord chez M. Bénard, puis chez M. David, à Chambly. Au début simple ouvrier, il exécuta avec intelligence les travaux les plus divers de la ferme, et devint contremaitre. Il surveille les travaux de l'exploitation avec zèle et habileté; 27 ans de bons services. Caractère excellent et père d'une nombreuse famille qu'il a su parfaitement élever.

Médaille en vermeil et 100 francs offerts par M. Bernier, d'Ève, à M. Eugène LEGRAND, entré comme commis de ferme chez M. Gibert, à Baron, en 1884. Accomplissant avec conscience et dévouement la charge difficile qui lui est confiée, il a toujours donné la plus grande satisfaction à ses maîtres. 23 ans de services de toute confiance.

Charretiers.

1^{er} prix ex æquo, médaille en argent et 80 francs, offerts par M. Lucien Moquet, à M. Adolphe MORELLE, charretier dans la ferme de Montlévéque, successivement au service de M. Adrien Moquet et de M. Lucien Moquet, pendant 36 ans d'un travail assidu et consciencieux.

1^{er} prix ex æquo, médaille en argent et 80 francs, à M. Léon ROUSSEAU. Il a su, comme charretier, donner satisfaction pendant 36 ans, successivement à ses patrons MM. Lhote, Constant Moquet et Louis Garnier, dans la même ferme à Chevreuille.

2^e prix, médaille en argent et 70 francs, à M. Benoit CARLIER, âgé de 70 ans, et depuis 35 ans charretier chez M. et M^{me} Eugène Gibert, à Baron. Ses patrons n'ont toujours eu qu'à se louer de son travail, de sa sobriété et de son dévouement.

3^e prix, médaille en argent et 60 francs, à M. Jules LEMAIRE, charretier chez M. Collinet, à La Villeneuve-sous-Thury, au service de cet agriculteur depuis 31 ans. Travailleur de conduite irréprochable, apte à tous les travaux de la ferme.

4^e prix ex æquo, médaille en argent et 50 francs, offerts par M. Gaillard, député, à M. Eugène GODEFROY. Donne toute satisfaction à M. Tiburce Lefèvre, de Neuilly-en-Thelle, son patron. 29 ans de bons services; laborieux et de bonne conduite.

- 4^e prix ex æquo, médaille en argent et 50 francs, à **M. Clarens BERNARD**, dit Bertrand, bouvier depuis 29 ans chez **M. Camille Boucher**, à Barbery. Sobre, poli et très ponctuel dans son service.
- 5^e prix, médaille en argent et 45 francs, à **M. Edouard BATAILLE**, 27 ans de services chez **M. Collinet**, à La Villeneuve-sous-Thury. Travailleur actif, honnête et très soigneux de ses animaux.
- 6^e prix, médaille en argent et 40 francs, à **M. Félix CONGY**, charretier chez **M. Piot**, à Étavigny. Il a toujours fait un parfait service depuis 24 ans qu'il est chez son patron.
- 7^e prix ex æquo, médaille en argent et 35 francs offerts par **M. le comte de Ribes**, à **M. Pierre-Marie HÉRY**. Est un des plus vaillants collaborateurs de **M. Alexandre Chéron**, à Belle-Église, qu'il sert depuis 20 années.
- 7^e prix ex æquo, médaille en argent et 35 francs, à **M. Arsène DEVOY**, ouvrier exemplaire chez **M. Camille Boucher**, à Barbery, depuis 20 ans. Tempérant, ponctuel, habile à conduire les machines et très soigneux de son attelage.

Vachers.

- 1^{er} prix, médaille en argent offerte par **M. d'Yanville** et 80 francs, à **M. Louis LASSENCERIE**, homme de cour chez **MM. Lheurin père et fils**, à Boran, depuis 33 ans. D'un caractère toujours égal, il s'est constamment montré comme un travailleur zélé et ponctuel, bien qu'occupé aux travaux les plus fatigants.
- 2^e prix, médaille en argent et 60 francs, à **M. Gustave GOESSENS**, chargé comme laitier-livreur chez **M. Camille Boucher**, à Barbery, de distribuer le lait vendu à Senlis. Il a toujours fait un bon service pendant 28 ans, et la clientèle elle-même a félicité **M. Boucher** de la régularité de son employé.
- 3^e prix, médaille en argent et 50 francs, à **M. Dominique VALDVOGEL**, vacher au service de **M. Picard père**, puis de **M. Picard fils**, à Neuilly-en-Thelle, depuis 26 ans. Habile, laborieux et de bonne conduite.

Batteurs.

- 1^{er} prix, médaille en argent et 80 francs, à **M. Henri HANNON**, âgé de 80 ans. Il a rempli comme batteur et ouvrier à tâche on pourrait dire 53 années de services dans la même ferme, chez **MM. Auvert père et fils**, à Chambly, dont une période de 12 ans, une absence d'un an comme cantonnier, et une nouvelle période de 40 ans. Son patron, **M. Auvert**, chez lequel il travaille encore malgré son âge, vante son zèle, son amour-propre à bien faire, sa sobriété et son bon caractère.
- 2^e prix, médaille en argent et 75 francs, à **M. Eugène TIRLET**. Batteur au fléau convaincu, il vit, avec désolation, introduire dans la ferme un moteur avec une machine à battre. Je m'empresse d'ajouter aussitôt, à sa louange, qu'il s'est mis volontiers comme engraineur à la batterie, poste qu'il remplit parfaitement bien. D'une exactitude rare. **M. Louis Bataille**, du Plessis-Belleville, son patron fait l'éloge de sa parfaite sobriété et des services qu'il lui a rendus, ainsi qu'à son père, depuis 35 ans.

- 3^e prix, médaille en argent et 70 francs, à M. Eugène FRANÇOIS, qui accomplit sa 33^{me} année de services à la ferme de M. Louis Bataille, au Plessis-Belleville, comme batteur ou journalier. Précieux pour ses aptitudes à conduire les bœufs, les chevaux et les divers instruments agricoles, c'est un père de famille digne des plus grands éloges, car, veuf de bonne heure, il est resté seul pour élever ses sept enfants, aujourd'hui tous ouvriers de culture.
- 4^e prix, médaille en argent et 65 francs, à M. Honoré PLATEAU, né en 1860. Bien que jeune encore, ayant débuté comme journalier à l'âge de 13 ans dans la ferme de M. Huët, à Fosse-Martin, il est parvenu au poste de chauffeur-distillateur, ayant actuellement un actif de 32 ans de services.
- 5^e prix, médaille en argent et 60 francs offerts par M. Gaillard, député, à M. François DEVISME, au service de MM. Mercier père et fils, à Morangles, depuis 31 ans. Il donne toute satisfaction à son patron par sa fidélité à ses devoirs, son dévouement, et par l'exemple de la tempérance la plus parfaite.
- 6^e prix ex æquo, médaille en argent et 55 francs, à M. Georges COLLIN, batteur successivement chez M. Thirial et M. Robinet, à Baron. Il a travaillé chez ses patrons depuis 30 ans, avec une application particulière, dans la même exploitation.
- 6^e prix ex æquo, médaille en argent et 55 francs, à M. Eugène GALLAND, batteur et ouvrier agricole. Sert honnêtement et loyalement M. Alexandre Courtois, son patron, à Boran. 30 ans de bons services.
- 7^e prix, médaille en argent et 50 francs, à M. Alexandre GOBERT, batteur et lieur de paille. Employé dans la même ferme chez MM. Bataille père et Louis Bataille, au Plessis-Belleville. Alerte malgré son grand âge, sobre, il est, de plus, très soigneux dans l'entretien de la machine à battre, qui lui est confié. 28 ans de services appréciés.
- 8^e prix, médaille en argent et 45 francs, à M. Jean ENTEM; 27 ans de services sans interruption dans la même ferme, chez M. Mercier père et M. Mercier fils, à Morangles. Batteur d'un réel mérite, il est dévoué à ses maîtres, qu'il sert fidèlement.
- 9^e prix ex æquo, médaille en argent et 40 francs offerts par M. Tartier, à M. Joseph BROQUELAIRE, chauffeur chez M. Edmond Tartier, à Ève, depuis 25 ans. C'est un ouvrier méritant à tous points de vue, et ses services sont aussi intelligents que dévoués.
- 9^e prix ex æquo, médaille en argent et 40 francs, à M. Jean DUBOIS, homme excellent, sobre et doux. Bouvier, puis charretier, il a dû pour des raisons de santé être employé à des travaux moins lourds. Il a rempli un très bon service depuis 25 ans chez M. Camille Boucher, à Barbery, à la maison duquel il fait preuve d'un attachement vraiment touchant.
- 10^e prix, médaille en argent et 35 francs offerts par M. Masson-Détourbet, à Chambly, à M. Edouard DEJONGHIE. Excellent ouvrier et de bonne conduite, au service de la famille de M. Papeguay, au Mesnil-Saint-Denis, depuis 24 ans, il s'est toujours fait valoir par sa probité, son adresse et son bon caractère.
- 11^e prix ex æquo, médaille en argent et 30 francs offerts par M. Cuvinot, sénateur,

à M. Jules MARAIS, batteur depuis 22 ans chez M. Méry, à Boran. Honnête, sobre et travailleur, il mérite la considération pour avoir élevé, au milieu des difficultés, une famille de huit enfants, dont les aînés sont déjà des ouvriers appréciés.

41^e prix ex æquo, médaille en argent et 30 francs offerts par M. le comte de Ribes, à M. Pierre NICOLAS, ayant accompli 22 années au service de la famille de M. le comte de Ribes, à Belle-Église. Ses qualités de tempérance, d'activité, d'homme rangé et économe, sont des titres qui justifient amplement la récompense qu'on lui accorde.

Bergers.

1^{er} prix, médaille en argent et 100 francs, à M. Pierre SOYER, berger depuis 32 ans chez M. Lavaux père et M. Lavaux fils, au Plessis-Belleville. Aimant son troupeau et ses chiens, il est rempli d'attention pour les soins à donner à ses animaux et de prévision pour leur assurer la nourriture, même en année de disette ; en un mot, c'est un excellent berger.

2^e prix, médaille en argent et 80 francs, à M. Augustin BOURSON, chez M. Dupille, à Nanteuil-le-Haudouin ; 25 années de services. Ce berger modèle, diligent et attentif, possède à fond ce qui est nécessaire pour tirer un parti avantageux d'un nombreux troupeau ; ses animaux, toujours abondamment nourris, sont l'objet de ses soins les plus assidus.

3^e prix, médaille en argent et 70 francs, à M. Arthur CHEFD'HOTEL. Il a servi pendant 24 ans, successivement M. Moquet et M. Garnier, à Chevreuille, dans la même ferme. Très dévoué, rempli d'amour-propre pour la bonne tenue de ses moutons, très entendu dans son métier, il est irréprochable aussi sous le rapport de l'honnêteté et de la sobriété.

Mention honorable, à M. Fortuné MOUEL. Ses 15 années de services chez MM. Bernard et David, à Chambly, ne permettent pas malheureusement une récompense plus élevée, mais les éloges de ses maîtres à son sujet tant comme berger qu'en égard à ses qualités de conduite, probité et sobriété, lui ont valu cette récompense justifiée.

Femmes de charges.

1^{er} prix, médaille en argent offerte par M. Gaudefroy, et 80 francs, à M^{me} Marie DONNET, employée comme bonne dans la ferme de M. Robinet, à Baron. Elle n'a jamais quitté leur service pendant 24 ans, faisant preuve d'une remarquable fidélité à leur égard.

2^e prix, médaille en argent et 60 francs, à M^{lle} Jeanne-Marie LE GAC, domestique d'intérieur depuis 19 ans, successivement chez M. Berson père et M. Berson fils, à Balagny-sur-Thérain. Excellente travailleuse, d'une conduite et d'une probité irréprochables, M^{lle} Le Gac a su, par son dévouement et ses bons sentiments, s'acquérir l'estime et l'affection de ses maîtres.

3^e prix, médaille en argent offerte par M. Gaudefroy, et 50 francs, à M^{me} LEMAITRE, née Annette Chaussard. Cette personne est depuis 15 années au service de M. et M^{me} Paul Devouge, à Brasseuse, comme femme de charge et de

confiance. D'une honnêteté parfaite et d'un dévouement rare, elle a élevé les trois enfants de M. et M^{me} Devouge, lesquels enfants ont pour elle un grand attachement.

PRIX D'HABILETÉ

Conducteurs de charrues à plusieurs raies.

Prix unique. — Médaille en argent et 50 francs. M. Léon Granson, chez M. Paul Devouge, à Brasseuse.

Conducteurs de charrues à une raie.

1^{er} prix. — Médaille en argent et 40 francs. M. Albert Monchiet, chez M^{me} veuve Grison, au Bois des Cauches.

2^e prix. — Médaille en argent et 35 francs. M. Léon François, chez M. Lheurin, à Crouy-en-Thelle.

3^e prix. — Médaille en argent et 30 francs. M. Eugène Auvert, chez M. Auvert, à Chambly.

4^e prix *ex æquo*. — Médaille en argent et 20 francs. M. Arthur Dhuin, chez M. Hennequy, à Chambly; M. Émile Plateau, chez M. Paul Devouge, à Brasseuse; M. Aimé Hérisant, chez M. Baude, à Puisieux-le-Hautberger; M. Jean Blond, chez le prince Murat, à Chambly; M. Narcisse Edin, chez M. Delacour, à Chambly.

Mention honorable. MM. François Misman, Joseph Morancy et Prosper Bureau.

Conducteurs de faucheuses.

1^{er} prix. — Médaille en argent offerte par M. Rouzé, maire de Chambly, et 40 francs. M. Jean Blond, chez le prince Murat, à Chambly.

2^e prix *ex æquo*. — Médaille en argent et 30 francs. M. Léon Candelot, chez M. Berthelin, à Fresnoy-en-Thelle; M. Eugène Auvert, chez M. Auvert, à Chambly.

3^e prix *ex æquo*. — Médaille en argent et 20 francs. M. Joseph Jourdain, chez M. Houzelle, au Mesnil-Saint-Denis; M. Léon François, chez M. Lheurin, à Crouy-en-Thelle.

Mention honorable. MM. Victor Lequertier, Aimé Hérisant et Victor Arthus.

Conducteurs de bineuses.

1^{er} prix. — Médaille en argent et 40 francs. M. Jules Trébuquet, chez M. Picard, à Fresnoy-en-Thelle.

2^e prix. — Médaille en argent et 30 francs. M. Émile Noret, chez M. Delacour, à Chambly.

3^e prix. — Médaille en argent et 20 francs. M. Aristide Mansard, chez M. Delacour, à Chambly.

Mention honorable. MM. Joseph Jourdain et Zacharie Dusseaux.

Bergers, pour la conduite de leur troupeau.

1^{er} prix. — Médaille en argent et 60 francs. M. Alexandre Bachimont, chez M. Meunier, à Lamberval.

2^e prix. — Médaille en argent offerte par M. Rouzé, maire de Chambly, et 50 francs. M. Victor Dhédin, chez M. Émile Marguet, à Chambly.

3^e prix. — Médaille en argent et 40 francs. M. Jean Bachimont, chez M. Lheurin, à Crouy-en-Thelle.

Charretiers, pour la conduite de leurs voitures.

Attelages à 3 chevaux.

1^{er} prix. — Médaille en argent et 60 francs. M. Arthur Dhuin, chez M. Henneguy, à Chambly.

2^e prix. — Médaille en argent et 50 francs. M. Echard, chez M. Berthelin, à Fresnoy-en-Thelle.

Attelages à 2 chevaux.

1^{er} prix *ex æquo*. — Médaille en argent et 50 francs. M. Narcisse Édin, chez M. Delacour, à Chambly; M. Victor Arthus, chez M. Houzelle, au Mesnil-Saint-Denis.

2^e prix *ex æquo*. — Médaille en argent et 45 francs. M. Émile Plateau, chez M. P. Devouge, à Brasseuse; M. Jean Blond, chez le prince Murat, à Chambly.

3^e prix *ex æquo*. — Médaille en argent et 40 francs. M. Émile Noret, chez M. Delacour, à Chambly; M. Jean Auffret, chez le prince Murat, à Chambly.

4^e prix *ex æquo*. — Médaille en argent et 35 francs. M. Victor Lequertier, chez le prince Murat, à Chambly; M. Aimé Hérissant, chez M. Baude, à Puiseux-le-Hautberger.

5^e prix. — Médaille en argent et 30 francs. M. Yves de Kerellis, chez M. Em. Marguet, à Chambly.

Chevaux et Bœufs de trait.

Objet d'art. — M. Paul Devouge, de Brasseuse, pour ses chevaux et ses bœufs, et spécialement pour ces derniers. 20 francs aux conducteurs.

Objet d'art. — M. Paul Delaunay, de Rully, pour ses trois poulains. 20 francs au conducteur.

Médaille en vermeil grand module. — M. Marguet, de Chambly, pour ses deux chevaux. Félicitations au bourrelier.

Médaille en vermeil grand module. — M^{me} Grison, du Bois des Cauches, pour ses deux chevaux. 15 francs au conducteur.

Médaille en vermeil petit module. — M. Dupont, de Chambly, pour ses deux chevaux.

Prix spécial. — Médaille en vermeil grand module. M. Descroix, de Chambly, pour sa jument suivie de son poulain.

Le jury a signalé le bon état de conservation du cheval de 32 ans présenté par M. Huron, du Mesnil-Saint-Martin, et accorde 10 francs au conducteur.

RAPPORT DE M. GRÉHAN,

au nom de la Commission d'Examen des Vaches laitières.

« La Commission du jury des Vaches laitières, en arrivant à Chambly, a eu à examiner nombre de lots que, malheureusement, nos concours cantonaux ne nous ont pas habitués à voir.

Les environs de Chambly, avec leurs riants pâturages, nous ont permis d'apprécier une terre où l'élevage est plus étendu que dans nos contrées envahies par la culture intensive. Ce n'est pas à dire, Mesdames, Messieurs, que l'élevage soit délaissé chez nous, nous en avons de trop beaux exemples, et nous sommes les premiers à remercier M. Boisseau, de Chantemerle, d'être venu jusqu'à Chambly, nous montrer son admirable troupeau. Il s'est mis hors concours ; nous l'en félicitons et nous l'en remercions, au nom de tous ses concurrents.

M. Gueulle, de Précý-sur-Oise, nous a montré un lot superbe de vaches hollandaises. Deux taureaux remarquables et cinq bonnes vaches laitières ont déterminé la Commission à lui donner comme premier prix un objet d'art.

L'élevage des environs de Chambly est hautement encouragé par M. le prince Murat, dont le domaine comprend de nombreuses pâtures qui lui permettent d'entretenir ses autres propriétés en vaches laitières. Le Prince nous avait fait envoyer toute son étable de Chambly. Nous avons remarqué, d'après la nomenclature qui nous a été donnée, que les vaches étaient soignées d'une façon parfaite. La Commission a donc décidé d'offrir à M. le Prince un objet d'art.

Le troisième lot que nous avons eu à visiter n'est pas, Messieurs, sans moins d'intérêt. M. le comte de Maistre, propriétaire de vastes domaines à Puisieux, s'attache à faire prospérer la race de Monthéliard. M. de Maistre, d'une façon très aimable, nous rappelle que l'ancienne race fribourgeoise, délaissée depuis la fermeture de la frontière, mérite d'être plus étendue en France. Les vaches de cette race, d'une rusticité parfaite, n'ont pas la susceptibilité des autres races répandues plus communément chez nous. Du reste, l'Algérie, dont les terrains sont plus arides que les nôtres, s'approvisionne de plus en plus de cette race d'animaux. La Commission, reconnaissant le mérite et le travail de M. le comte de Maistre, qu'elle a entendu avec beaucoup d'intérêt, a décidé de lui décerner un troisième objet d'art.

Le quatrième prix, une plaquette en argent, est décerné à M. Henneguy, dont nous avons remarqué, parmi son lot, un taureau hollandais superbe et une génisse non moins forte.

M. Baude, cultivateur à Puisieux, nous a amené l'élite de son étable, ce qui a décidé la Commission à lui décerner une médaille de vermeil. »

Vaches laitières.

Hors concours. — M. Lucien Boisseau, de Chantemerle, pour ses taureaux et vaches de race hollandaise. 20 francs au conducteur.

Objet d'art offert par le Conseil municipal de Chambly. — M. Gueulle, de Précý,

pour son lot de taureaux et vaches de race hollandaise. 20 francs au conducteur.

Objet d'art. — Le prince Murat, à Chambly, pour son lot de vaches.

Objet d'art. — Le comte de Maistre, à Puiseux, pour son lot de vaches de Montbéliard. 10 francs au conducteur.

Plaquette en argent. — M. Henneguy, à Chambly, pour son taureau hollandais et une génisse.

Médaille en vermeil grand module. — M. Baude, à Puiseux 10 francs au conducteur.

Moutons.

Hors concours. — M. Longuet, de Marolles et M. Boisseau de Chantemerle 20 francs à chacun des conducteurs.

Objet d'art offert par les commerçants de Chambly. — M. C. Dhuicque, de Brégy. 20 francs au conducteur.

Objet d'art. — M. Léon Roland, de Courtillet. 20 francs au conducteur.

Objet d'art. — M. Garnier, de Chevreuille. 20 francs au conducteur.

Plaquette en argent. — M. Chartier-Duraincy, de Morangles.

Plaquette en argent. — M. Lheurin, de Crouy-en-Thelle.

Médaille en vermeil. — M^{me} veuve Gourdin, de Morangles.

Animaux de basse-cour.

Médaille en vermeil. — Le prince Murat, pour ses volailles de race de Faverolles et de Bresse, ses canards Labrador et ses dindons bronzés d'Amérique.

Médaille en argent grand module. — La comtesse de Maistre, pour son lot remarquable de Faverolles et ses lapins géants des Flandres.

Chiens.

Médaille en argent. — M. Léon Fournier, de Beaumont, pour ses chiens d'Artois.

Médaille en argent. — M. Teton, de Saint-Just-des-Marais, pour ses fox-terrier.

Beurres et Fromages.

Médaille en argent. — Laiterie Brand, de Marseille-le-Petit, représentée par M. Dumesnil, de Saint-Just-des-Marais.

Concours agricole scolaire.

Instituteurs.

Rappel de prix, médaille en vermeil grand module. — M. Gougibus, instituteur à Neuilly-en-Thelle.

Rappel de prix, médaille en vermeil grand module. — M. Delaruelle, instituteur à Dieudonne.

1^{er} prix, objet d'art, offert par le prince Murat. — M. Decugnière, instituteur, à Chambly.

2^e prix, gravure encadrée. — M. Ménard, instituteur à Boran.

3^e prix, gravure encadrée. — M. Heller, instituteur, à Uilly-Saint-Georges.

4^e prix, une coupe offerte par M. Gauthier. — M. Cronnier, instituteur à Puiseux-le-Hautberger.

Elèves.

1^{er} prix, statuette et volumes offerts par M. Mercier, de Chambly. — M. Salentin (Gabriel), de Neuilly-en-Thelle.

2^e prix, statuette offerte par l'Union commerciale, et volumes. — M. Bailly (Léon-Edmond), d'Ully-Saint-Georges.

3^e prix, médaille en argent et volumes. — M. Lanoë (Pierre-Louis), de Neuilly-en-Thelle.

4^e prix, médaille en argent et volumes. — M. Girardin (André-Ernest-Paul), de Chambly.

5^e prix *ex æquo*, médaille en argent et volumes. — M. Denier (Robert-Camille), de Chambly ; M. Tourdès (Maurice-Edmond) ; M. Bridoux (Fernand-Édouard) ; M. Philippin (Georges-Jules), de Neuilly-en-Thelle.

6^e prix, médaille en argent petit module et volumes. — M. Séret (Camille-Marcel), de Neuilly-en-Thelle.

7^e prix, médaille en argent petit module et volumes. — M. Baudry (Fernand-Émile), de Neuilly-en-Thelle.

8^e prix, médaille en argent petit module et volumes. — M. Lœffler (Maurice), de Dieudonne.

9^e prix, médaille en bronze et volume. — M. Gruel (André-Louis), de Neuilly-en-Thelle.

10^e prix, médaille en bronze et volume. — M. Clerc (Raymond-Ferdinand), de Crouy-en-Thelle.

11^e prix *ex æquo*, médaille en bronze et volume. — M. Hébert (Maurice-Louis), de Morangles ; M. Langlois (Eugène), de Crouy-en-Thelle.

12^e prix, M. Tribout (Arthur-Victor), de Neuilly-en-Thelle.

Le Banquet.

Toast de M. GAILLARD, Député de l'Oise.

« Messieurs,

Vous me permettrez, je l'espère, comme député de cette circonscription, d'exprimer la vive satisfaction que j'éprouve à me retrouver au milieu de vous. J'ai toujours été heureux d'assister à ces charmantes fêtes de l'agriculture, et — vous voudrez bien excuser ce souvenir personnel — je ne saurais oublier que les liens de sympathie et d'amitié qui m'unissent à plusieurs de ceux qui m'entourent, remontent au concours organisé en 1878, il y a 29 ans, en ce même canton, dans l'aimable et hospitalière commune de Boran.

J'ai pris part, depuis lors, à beaucoup de solennités de ce genre, et j'ose affirmer que j'en ai rarement admiré de plus intéressantes et de mieux réussies à tous les points de vue, que celle d'aujourd'hui.

Vous venez d'entendre, Messieurs, de la bouche d'hommes d'une compétence indiscutable, les rapports les plus documentés sur tous les sujets qui pouvaient solliciter votre attention. Vous avez été à même de constater l'émulation, digne d'éloges, qui règne entre nos excellents agriculteurs, entre nos industriels constructeurs de machines, et les progrès incessants accomplis en notre région dans ce noble métier de l'agriculture, qui devient chaque jour de plus en plus un grand art, et qui est la base même de notre vie nationale.

Deux choses m'ont paru plus particulièrement dignes de remarque dans ce grand Concours de Chambly :

Tout d'abord, les efforts tentés pour vulgariser l'emploi de l'électricité dans la main-d'œuvre agricole. Il est certain que si, comme le laissent entrevoir les expériences sagement dirigées cette semaine par deux ingénieurs distingués, MM. Vuallet et Coupan, on arrivait à transporter et à fournir économiquement aux petits agriculteurs comme aux grands, dans les exploitations importantes comme dans les plus humbles demeures, pour les plus fortes *battues* comme pour les plus faibles *barrattes*, cette force motrice si souple, si pratique, qu'est l'énergie électrique, il en résulterait pour les intérêts immédiats de la culture un bienfait considérable. Nous ne saurions trop applaudir l'intelligente initiative prise, à ce sujet, par notre Société.

Celle-ci a eu aussi le mérite, très grand à mes yeux, de porter une sollicitude particulière à vos dévoués collaborateurs, les travailleurs de la terre, et de multiplier à leur intention les récompenses et les encouragements. Je me permets d'insister sur le second point, parce qu'il est l'indéniable témoignage des généreuses idées de large fraternité qui animent les dirigeants de cette Société.

Nous savons aussi que parmi eux et parmi vous, Messieurs, il en est qui ne cessent — comme l'honorable maire de Vauciennes, M. de Cornois — de consacrer le meilleur de leur temps à la propagation et à l'organisation de la Mutualité agricole, afin d'établir d'une façon durable des liens de solidarité, de confiance, d'union cordiale, entre les différentes fractions de la grande famille rurale, et d'affermir parmi nous cette paix sociale dont nous avons tant besoin pour la prospérité de tous et pour le bien de la patrie. (*Nombreux applaudissements.*)

Vous connaissez la bienveillance que les pouvoirs publics n'ont cessé de vous témoigner, et vous ne doutez pas que ceux qui ont l'honneur de vous représenter au Parlement considéreront toujours comme la plus belle part de leur tâche de chercher à vous seconder en votant toutes les mesures législatives qui leur paraîtront de nature à féconder votre labeur.

Parmi ces mesures, il en est deux dont je souhaite ardemment avec vous la réalisation prochaine : la création de chambres consultatives d'agriculture depuis si longtemps attendues, et la protection à donner à un produit essentiellement national, à l'alcool dénaturé.

Comptez toujours sur ceux qui sont vos vrais amis, qui vous aiment, non pour eux mais pour vous-mêmes, et pour l'œuvre que vous poursuivez.

Messieurs, je vous invite à lever vos verres au chef de l'Etat, à Monsieur le Président de la République, à mes honorables collègues du Parlement venus aujourd'hui parmi nous, à notre Société d'Agriculture, à celui qui, depuis 30 années, la préside avec tant de dévouement, M. Léon Martin, à ses dignes collaborateurs, à M. Rouzé, au Conseil municipal et à la population de Chambly, qui nous ont fait un si gracieux accueil dont nous garderons longtemps le souvenir, aux maires et aux représentants élus de vos communes, aux exposants de ce Concours, à tous les lauréats, et en particulier à tous ces braves et méritants travailleurs que nous avons tant de plaisir à voir groupés à nos côtés, à qui nous tendons une main fraternelle, qui sont et resteront toujours l'honneur et la force de notre démocratie agricole. »

Toast de M. MARTIN, Président de la Société d'Agriculture.

« Messieurs,

La Société d'Agriculture a retrouvé à Chambly de vieux amis qui l'ont reçue avec le souvenir de la réunion d'autrefois, de jeunes amis qui lui ont continué la bienveillance de leurs aînés, et lui ont fait un accueil si empressé et si cordial que les circonstances rendent plus précieux.

Aussi j'adresse mes remerciements bien sincères à M. Rouzé, maire de Chambly, que je retrouve plus vert, plus actif, plus administrateur que jamais ; au Conseil municipal, qui a été unanime dans sa bienveillance ; à Mgr le prince Murat, qui a témoigné pour nous d'une initiative large et généreuse ; à M. Quentier, pour son activité inlassable ; à M. Brat, pour l'organisation de la partie la plus délicate de notre concours ; à M. Cordier, à M. Roussel, à M. et M^{me} Warangot, pour l'habileté et le dévouement qu'ils ont déployés dans nos expériences d'électricité ; à M. Lefebvre-Albaret, à M. Henneguy, à M. Marguet, à M. Delacour, pour le concours empressé qu'ils nous ont donné, enfin, à tous les habitants qui ont pavoisé et décoré d'arcs de triomphe leur ville en notre honneur.

Ce devoir rempli, je bois à la prospérité de la ville de Chambly et je lui souhaite d'avoir toujours un maire dévoué, un Conseil municipal toujours uni pour le bien, des industriels ingénieux et inventifs, des cultivateurs toujours actifs

et intelligents, des ouvriers consciencieux et travailleurs. Avec tous ces éléments réunis elle sera la plus éclairée, la plus brillante, la plus heureuse des cités de notre arrondissement. »

**Toast de M. DELAUNAY,
Vice-Président de la Société d'Agriculture.**

M. Delaunay lève son verre « en l'honneur des lauréats de la grande et de la petite culture et des concours scolaires, en l'honneur des organisateurs, des habitants qui n'avaient ménagé ni leur temps, ni leur peine, pour faire de cette fête l'une des plus réussies ». (*Applaudissements.*)

Toast d' « AGRICOLA ».

Agricola s'excuse tout d'abord de prendre la parole, mais il tient à profiter de l'occasion qui lui est offerte de remercier de grand cœur la culture de l'arrondissement de Senlis de l'accueil qui lui a été fait dans ses nombreuses conférences.

Il est heureux de pouvoir dire bien haut qu'il a trouvé chez les cultivateurs, non seulement beaucoup de science agricole, mais encore la volonté ferme de marcher dans la voie des réformes sociales et d'aider à trouver le terrain qui permettra de rapprocher, pour le plus grand bien du pays, ces trois forces fécondes : le capital, l'exploitation du sol et la main-d'œuvre.

Il ne peut s'empêcher (puisque M de Cornois l'a prié de présenter à tous ses excuses de ne pouvoir assister au banquet) de répéter une fois de plus quelles vertus de réel civisme il a rencontrées chez M. de Cornois. Présidé par un tel homme, la Familiale de Senlis est appelée à jouer un grand rôle, et c'est dans son sein que patrons et ouvriers trouveront les vraies formules de paix. (*Salve d'applaudissements.*)

Agricola termine en faisant un chaleureux appel à l'union de tous les cultivateurs, union indispensable dans les circonstances présentes, et qui demande l'oubli de tout ce qui nous a séparés trop longtemps. « Tous unis pour la défense de nos intérêts économiques », c'est là la devise que nul ne doit oublier. (*Applaudissements.*)

**Toast de M. PETIT,
rapporteur de la Commission des Prix de Moralité.**

« Messieurs,

« Si l'on peut dire que dans cette belle ville de Chambly c'est aujourd'hui la fête de l'agriculture, on peut ajouter avec non moins de raison que c'est éga-

lement la fête des vieux serviteurs. Aussi, je me fais l'interprète des sentiments généreux et excellents de toute l'assemblée à l'égard de nos dévoués collaborateurs ; je bois au courage rural qui anime tous ces forts et tous ces braves, je lève mon verre à la santé des vaillants ouvriers du sol ! » (*Salve d'applaudissements.*)

L'OISE

Hommage au Département par M. CARILLON.

Oise, pays marqué par le pas des Héros,
Assoupi maintenant sous les tièdes haleines
Qui caressent au sein de tes fécondes plaines
Le zélé laboureur et le pâtre au repos,

Les monts n'abritent pas tes paisibles hameaux
De gigantesques pics hérissés de moraines,
Mais en tes prés bordés de saules et de frênes
Paissent les bœufs pensifs et les calmes troupeaux.

Et pourtant, sous ton ciel où luit la paix prospère,
Autrefois l'incendie et la sinistre guerre
De leurs sanglants éclairs ont zébré l'horizon !

De tes hauts faits le Temps a gardé la mémoire,
Et les Ferré, les Jeanne ont nimbé ton blason
De l'immortel éclat qu'y refléta leur gloire !

(*Applaudissements.*)

Toast de M. ROUZÉ, Maire de Chambly.

« Messieurs,

Au nom du Conseil municipal, au nom de tous les habitants de Chambly et en mon nom personnel, je remercie les Membres du Bureau de la Société d'Agriculture d'avoir choisi notre petite ville comme lieu de concours.

Je suis heureux de constater que le nombre des exposants, ainsi que celui des visiteurs, sont encore plus importants qu'en 1892.

J'espère, Messieurs, que, longtemps encore, nous conserverons tous un bon souvenir du Concours et de la fête qui nous a réunis aujourd'hui.

Je bois, Messieurs, à la santé de MM. les Sénateurs et de M. le Député, ainsi qu'à tous nos aimables hôtes, et spécialement aux nombreux membres de la Société d'Agriculture. » (*Vifs applaudissements.*)

PHOTOGRAPHIES DES ANIMAUX

Nos lecteurs trouveront, encartées dans le prochain numéro du Bulletin, six photographies, qui ont été prises sur le champ du Concours de Chambly, de certains Animaux exposés et primés.

Typographie, Lithographie, Gravure

E. DUFRESNE

IMPRIMEUR

DE L'INSTITUTION SAINT-VINCENT, DU COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE,
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, ETC.,

4 et 5, rue du Puits-Tiphaine, Senlis.

IMPRESSIONS COMMERCIALES, REGISTRES, FACTURES, TÊTES DE LETTRES

Cartes de visite, Cartes d'adresses, Mémoires, Mémoires,

LETTRES DE NAISSANCE, DE MARIAGE, DE DÉCÈS

Prospectus, Affiches,

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Chronique de la *Société Agricole*.

La saison des engrais est passée, et les prix ne présentent d'intérêt qu'en livrable, c'est-à-dire sur l'automne et le printemps prochains.

Nitrate. — C'est toujours le nitrate qui absorbe l'attention du cultivateur. Les essais qui ont été faits pour substituer le nitrate artificiel, ou nitrate de chaux, au nitrate de soude, n'ont pas donné des résultats qui puissent faire prévoir une baisse prochaine. Il est constant que nous ne sommes encore qu'à la période d'études et qu'il faudra plusieurs années avant que le produit puisse efficacement concurrencer son précieux devancier. En attendant, les cours en livrable sont toujours élevés à 27 fr./27.15. Les affaires sont, au surplus, à peu près nulles en consommation, et il n'y a que le négoce qui opère, très prudemment du reste, car il n'a pas oublié combien la dernière campagne l'a étrillé.

Sulfate d'ammoniaque. — Ici, c'est le calme le plus plat. Aucune affaire, ni sur l'automne, ni sur le printemps. Il est certain qu'il y a en France un stock de sulfate qui pèse sur l'automne; nous pensons qu'il n'y a qu'à attendre. Les amateurs de sulfate anglais peuvent espérer aussi des cours avantageux, car, en Angleterre, on cherche des débouchés sur les marchés pour écouler la marchandise.

Superphosphates. — Ici, les affaires sont actives. On sait qu'il ne reste plus de phosphates à vendre sur la prochaine campagne, et l'établissement de nouvelles usines superphosphatées, dont on avait parlé il y a quelque temps, pour résister au *trust*, est impossible, puisqu'elles ne pourraient se procurer la matière première. Le mieux, à notre avis, est de traiter, en ayant bien soin de lier le marché sur l'automne et printemps, car une nouvelle hausse est à craindre sur 1908.

Tourteaux. — Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la consommation est bonne et absorbe la production des usines qui travaillent l'été. Le livrable, qui avait baissé quelque peu, est plus ferme; les grandes marques ont, du reste, vendu à peu près toute leur fabrication. Le moment nous paraît venu d'acheter.

Charbons. — De la hausse, toujours de la hausse, compliquée de retards considérables dans les livraisons. N'attendons pas pour assurer la provision d'hiver.

A. B.

A CEDER APRÈS FORTUNE

VACHERIE-LAITERIE

tenue 15 ans par le vendeur. Jolie localité près Paris. Magnif. install. moderne. Beau pavillon d'habit. Grande cour. Vastes greniers. 25 vaches laitières, 1^{er} choix. Vente journal. garantie de 320 lit. à 40 cent. Bénéf. ann. justifiés : 10.000 fr. 20.000 fr. arg. suffisent pour traiter.

S'adresser à M. LAPORTE, 93, boulevard Sébastopol, Paris.

CARROSSERIE DE LUXE

LÉON BUAT

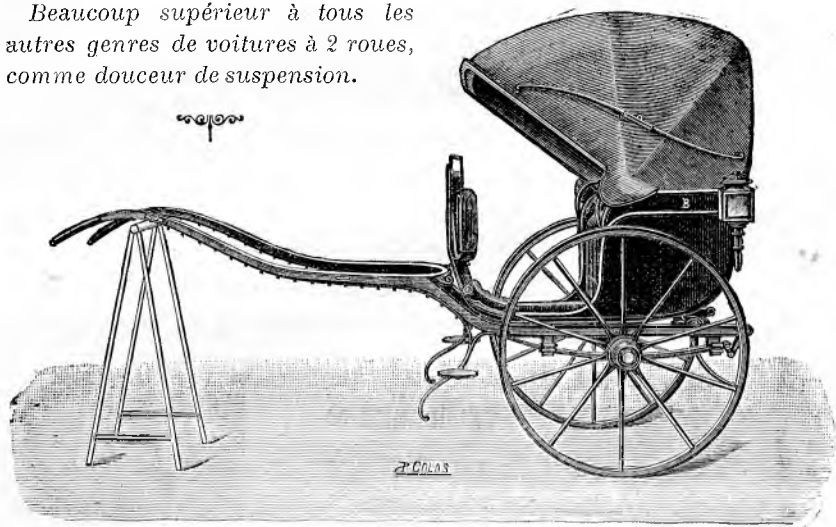
—*— SENLIS (OISE).

NOUVEAU BUGGY

monté à 4 ressorts

au moyen de brancards en tôle emboutie (SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.)

Beaucoup supérieur à tous les autres genres de voitures à 2 roues, comme douceur de suspension.



PLUS PRATIQUE ET PLUS CONFORTABLE QUE LE CABRIOLET

Spécialité de Charrettes-tonneau

Assurances agricoles

L'ABEILLE

Compagnies à PRIMES FIXES
contre l'Incendie, la Grêle, sur la Vie et contre les Accidents.

L'ABEILLE-INCENDIE

Risques Agricoles, Meules, Hangars.

L'ABEILLE-GRÊLE

L'ABEILLE-ACCIDENTS

Accidents du Personnel Agricole. Responsabilité civile.

Dommages aux Tiers, Assurances Individuelles.

Accidents des chevaux et Voitures, Accidents de chasse.

L'ABEILLE-VIE

Assurances Vie entière, Terme fixe, Mixtes, Assurances dotales

Combinaisons spéciales de L'ABEILLE.

RENTES VIAGÈRES

A. BONAMY

Délégué de la Société Agricole de Senlis

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES L'ABEILLE

25, Rue du Châtel, SENLIS (Oise).

TÉLÉPHONE 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des Exploitations garanties par l'Abeille, dans l'arrondissement de Senlis, est de **24.200 hectares.**

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 441.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essences pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, moyennant 4 fr. % par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires, sur warrants de leur meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 25, rue du Châtel.

TÉLÉPHONE N° 44

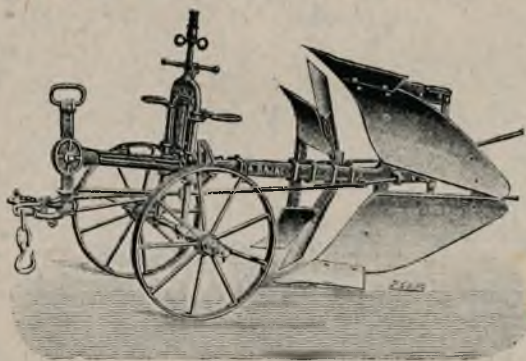
ÉTABLISSEMENTS DE LIANCOURT OISE

les plus importants du Monde

pour la fabrication des **BRABANTS DOUBLES**.

A. BAJAC O * . C + . + + +
Ingénieur-Constructeur

*
SEUL
GRAND PRIX
pour
les Machines
Agricoles
Françaises
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1889.



*
Hors Concours
Membre
du Jury
des
Récompenses
à
l'Exposition
Universelle
de Paris
1900.

*
BRABANT DOUBLE avec Versoirs cylindriques coupe N° 3
pour labours profonds de 0^m30 et au delà.

*Ces versoirs se font en nouvel acier « TRIPLEX INFERNAL ECLAIR »
absolument incomparable comme travail et longue durée.*

Outillage complet et perfectionné pour toutes cultures

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL.

